ECONOMIE REGION LAUSANNOISE

Printemps 2012 N° 1 paraît 4 fois par an

Le bonheur est dans les Prés-de-Vidy

www.wurlod.ch

WURLOD
ARCHITECTES

Certifié
ISO 9001

Chalet aux Diablerets

Centre administratif, route de Berne, Lausanne

WnG Solutions

WURLOD ARCHITECTES SA +41 21 729 93 64 info@wurlod.ch

N° 1

Sommaire

Mobilité
La tentation de mettre tout le centre de Lausanne à 30 km/h 04

Urbanisme
Le projet des Prés-de-Vidy prend forme 09

Entreprise
Tout feu tout flamme chez HSB brûleurs à Crissier 15

Commerçants lausannois
Face à face avec de nouveaux défis 18

Hôtellerie
L'extension du Mövenpick enfin inaugurée 21

Immobilier
Propriétaire avec 5% de fonds propres sans toucher à son 2ème pilier 22

Ouest lausannois
Malley ville du futur 25

Economie
Nouvelle déléguée à Lausanne Région 27

Vie de la SIC
Philippe Doffey, nouveau président 29

Prix 2012 pour la formation professionnelle 30

Rapport d'activité 2011 31

Le changement, facteur de motivation et d'évolution

Michel Berney
Président SIC
Lausanne

Après quatre ans passés à la Présidence de la SIC, Société Industrielle et Commerciale de Lausanne et environ, je laisse ma place au nouveau Président désigné par l'Assemblée générale de mars.
En effet, le règlement prévoit que le Président, élu pour deux ans, ne peut briguer que deux mandats consécutifs, et c'est très bien ainsi.
L'arrivée d'une nouvelle personnalité ne peut avoir qu'un apport positif sur la société avec un style différent et des objectifs nouveaux.
J'ai, pour ma part, toujours été impressionné par le parcours historique remarquable de la SIC, avec ses nombreuses réalisations et ses actions déterminantes pour le développement de la ville de Lausanne. Le 150e anniversaire, fêté en 2009, nous a permis de pleinement nous en rendre compte, au travers de diverses manifestations, en particulier la participation en qualité de partenaire au Forum de l'Economie vaudoise, de la présence active au Comptoir Suisse et du contenu du numéro spécial d'Economie Région Lausannoise.
L'exemple de l'histoire doit agir comme une rampe de lancement pour encourager les acteurs d'aujourd'hui et de demain à poursuivre l'aventure dans le respect de l'apport des anciens.
L'organisation de la SIC a évolué durant les quatre dernières années. Le traditionnel Bureau a été remplacé par un Comité exécutif chargé de régler rapidement les questions courantes. Le Comité pour sa part, fort de nombreuses personnalités importantes de l'ensemble du tissu économique et social de la région, s'est vu confier davantage de tâches de réflexion et d'orientation. Il fonctionne réellement comme un organe stratégique qui donne les grandes orientations, choisit les sujets importants et définit les positions à faire émerger, à défendre et à promouvoir.
Notre principal vecteur de communication, aujourd'hui profitable en terme financier, est bien entendu notre magazine «Economie Région lausannoise» qui, sous la plume de nos excellents journalistes, se veut plus incisif, traitant des sujets importants pour l'économie et le développement de la région, n'hésitant pas à se positionner de manière claire. Son développement a été important, passant de 1 200 à plus de 5 500 exemplaires distribués dans tous les milieux concernés de l'agglomération.
La SIC revendique, dès lors, une position d'acteur au moment où les grands projets, Métamorphose, Axes forts, Palm, M3, gestion de la circulation au centre ville, pour n'en citer que quelques uns, occuperont l'avant de la scène pour de nombreuse années encore.
Un grand Merci à l'ensemble des membres du Comité, à tous ceux qui m'ont appuyé et encouragé durant cette période, et en particuliers à Christian Masserey pour son travail et son amitié.

Michel Berney
Président SIC Lausanne et environs

Coups de cœur et coups de gueule
Economie Région Lausannoise est lu chaque trimestre par de nombreux décideurs des mondes économique et politique. Exprimez dans ses pages votre opinion sur les thèmes qui vous enthousiasment ou qui vous révoltent, par lettre ou par courriel à l'adresse du secrétariat de la SIC indiquée ci-dessous. Un espace vous sera réservé dans le prochain numéro.

Revue de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs et de la Société coopérative des commerçants lausannois

Paraît 4 fois par an

Secrétariat SIC et régie des annonces
Rue du Petit-Chêne 38 – Case postale 1215 – 1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 46 – Fax 021 796 33 52 e-mail : info@sic-lausanne.ch

Rédacteur responsable :
Christian Masserey

Impression
Swissprinters Lausanne SA
Chemin du Closel 5
1020 Renens

La tentation de mettre tout le centre-ville à trente à l'heure

Une motion du parti socialiste lausannois demande d'instaurer le trente à l'heure sur toutes les voies de circulation à l'intérieur de la petite ceinture, y compris sur celle-ci. Faite au nom de la protection contre le bruit, cette proposition n'a pas fini de faire couler de l'encre tant en ce qui concerne sa faisabilité sur le plan légal que ses conséquences d'un point de vue économique ainsi que les effets pour les transports publics.

La petite ceinture lausannoise comporte les quartiers de ce que les urbanistes appellent l'hypercentre. Cette zone est délimitée au nord par l'avenue Vinet, la rue du Valentin, celle du Tunnel et César Roux; à l'est par la rue Caroline, celle de Langallerie, Belle-Fontaine et Mon-Repos ; au sud par l'avenue de la Gare et celle de Ruchonnet, et enfin à l'est par le pont Chauderon et l'avenue de Beaulieu.
La proposition des socialistes part du constat que dans ce secteur, notamment à Pierre Viret et Langallerie, le niveau de bruit de la circulation dépasse le maximum prévu par la législation fédérale. «Selon l'Ordonnance fédérale de protection contre le bruit, l'ensemble de ces rues ne devraient pas dépasser 65 décibels la journée et 55 décibels la nuit. Or, les mesures se situent entre 70 et 75 décibels la journée et entre 60 et 65 décibels la nuit», notent les motionnaires. Ils ajoutent, non sans raison: «une diminution de la vitesse de 50 km/heure à 30 km/heure permet de diminuer d'environ 2 à 3 décibels le bruit du trafic routier, ce qui correspond, sur le plan acoustique, à une diminution de moitié du trafic motorisé.
Suivant ce raisonnement, il n'y a donc selon eux qu'à abaisser la vitesse maximale autorisée pour parvenir à la tranquillité sonore telle que quantifiée par le législateur, avec en prime une amélioration espérée de la sécurité routière.

La motion socialiste imagine que la petite ceinture elle-même, ici l'avenue Ruchonnet, pourrait passer en zone 30. (Photo Sébastien Féval).

Les propositions

Les propositions avancées pour aller dans ce sens sont les suivantes:
– Introduction de la limitation essentiellement de nuit, soit de 22h00 à 6h00, «comme première mesure pouvant être rapidement mise en œuvre, dans toutes les rues densément habitées du centre-ville».
– Mesures permettant la mise en œuvre d'une zone 30 couvrant l'entier du centre-ville à l'intérieur de la petite ceinture, celle-ci comprise, donc au mépris de la hiérarchisation du réseau routier.
– Etablissement d'un plan de mesures de réduction des nuisances sonores dues au trafic motorisé dans les rues présentant des niveaux de bruit supérieurs aux valeurs de référence, dans le délai imparti par l'Ordonnance fédérale de protection contre le bruit, soit d'ici 2018, de manière à obtenir les subventions fédérales prévues.
Et de conclure que «le taux de satisfaction des Lausannois concernant l'aménagement des zones 30 est de l'ordre de 75%».

Hors compétence communale

L'affaire s'inscrit dans le vaste débat des reports de circulation attendus lorsque le Grand-Pont sera fermé au trafic motorisé individuel, vers 2015. Elle mérite surtout un détour dans la mesure où la proposition des socialistes lausannois franchit un pas dans la prescription du 30 km/h en milieu urbain. Rappelons en effet qu'à la suite du rejet par près de 80% du Peuple suisse en 2001 de la généralisation du trente à l'heure en ville, la Confédération a édicté des conditions assez précises et restrictives pour la mise en place au coup par coup de telles limitations de la vitesse.
Le point essentiel de la motion soumise à la Municipalité est probablement celui concernant la mise en place d'une zone 30 incluant les voies mêmes délimitant la petite ceinture. Il s'agit donc d'aller au-delà du principe général de la loi sur la circulation routière selon lequel de telles zones sont initialement destinées à des rues secondaires desservant des quartiers d'habitation. Invité par à débattre le sujet lors du petit déjeuner de la SIC en février dernier, l'ingénieur des transports Bernard Chenevière a rappelé que si Lausanne bénéficie d'une délégation de compétence pour les rues communales, ce n'est pas le cas pour les routes cantonales délimitant la zone convoitée. Les y inclure nécessiterait dès lors le consentement du Canton.

Casse-tête juridique

Les motionnaires font valoir la légalisation possible de cette extension à des rues principales en se référant à une récente décision du Tribunal fédéral. Il est vrai que la Haute Cour a débouté le TCS qui s'opposait à l'instauration d'une zone trente sur

(Suite à la page 6)

Un pas vers le développement durable ? …
Faites le avec nous…
Pour vos toitures, nous vous proposons
Des solutions techniques innovantes et écologiques.

BIE BALZAN IMMER ETANCHEITE SA
Ferblanterie – Couverture – Energie solaire
Av. des Oiseaux 13 – CP 107 – 1018 Lausanne 18
Tel. : 021/646 78 12 / Fax. : 021/646 76 37

« La confiance reflète aussi l'engagement quotidien. »
Stanislas Wawrinka
champion olympique de tennis en double.
Quelle que soit la surface, le joueur vaudois sait que s'investir chaque jour est le meilleur moyen d'entretenir la confiance.
Ça crée des liens
www.bcv.ch
BCV

(Suite de la page 4)
l'artère principale de la localité de Muensingen (BE). Le TF a essentiellement considéré qu'une telle mesure était justifiée ici pour ses vertus de fluidification du trafic.
Quoi qu'il en soit, une telle requête formulée pour les routes principales délimitant la petite ceinture lausannoise sera du ressort du Canton et non de la commune, celle-ci n'étant en effet pas compétente pour des routes de cette catégorie.

L'exemple berlinois
D'une manière générale, la motion prend pour exemple la ville de Berlin. La capitale allemande a effectivement généralisé ce type de limitation dans des zones de grande activité. Ceux qui les ont testées observent cependant que là-bas cette limite de vitesse est assez loin d'être respectée, essentiellement en raison de la configuration des rues en question, plus propices à circuler à 50 km/h qu'à 30 km/h. De tels dérapages ne devraient en principe pas être possibles selon les directives helvétiques, bien plus restrictives en la matière que le droit routier allemand.
Une chose est sûre: sans aménagement spécifique de la chaussée, les conducteurs ne respectent pas le trente à l'heure. Qui plus est de nuit lorsque le trafic est faible. À moins bien sûr d'exercer une pression policière toute particulière, mais l'on sait combien les priorités de la police communale en matière de sécurité publique sont sollicitées dans d'autres domaines depuis quelques temps, notamment la nuit.

Pas facile à valider
Le Canton précise les critères qui prévalent pour valider une telle limitation de vitesse. C'est une fois les panneaux posés que l'autorité doit vérifier que certaines conditions d'utilisation sont satisfaites. Et sans validation par l'autorité supérieure, pas de répression possible.
Cette procédure de validation se fait au moyen de contrôle de la vitesse des véhicules dans la zone 30 en question. Ainsi, si 85% des usagers ne dépassent pas 38 km/h dans le secteur concerné, aucune mesure additionnelle de modération du trafic n'est requise. En revanche, si 85% d'usagers roulent à une vitesse entre 38 et 45 km/h, un marquage de la chaussée est requis. Enfin, si l'on constate que 85% des utilisateurs dépassent 45 km/h dans la zone observée, il s'agit de poser des éléments physiques de modérations, tels que plots de béton ou gendarme couchés. Ces données doivent résulter d'une centaine de mesures au moins, effectuées à trois endroits de la zone à examiner, là où les usagers roulent le plus vite, et elles doivent être récoltées à leur insu, sans la présence d'un panneau du genre «vous roulez à…».
Pour terminer, on rappellera que les passages pour piétons doivent être en principe supprimés dans les zone 30, sauf à la proximité des écoles ou des homes. Ce qui ne signifie pas pour autant que les piétons sont prioritaires, ce qui pose quelques soucis dans la mesure où les zones trente n'ont pas amené de diminution du nombre des accidents piéton/voiture selon une étude réalisée en ville de Zurich.

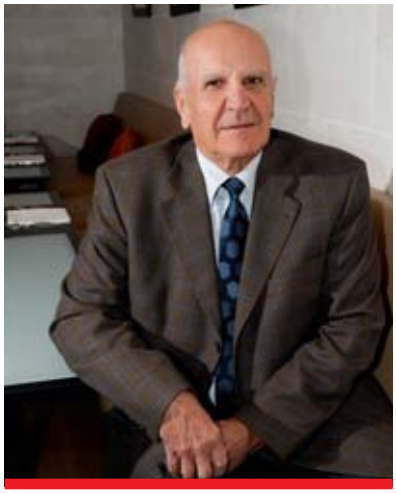

Bernard Chenevière, ingénieur en transports, a été invité par la SIC pour rappeler les prescriptions en matière de zone 30. (Photo Sébastien Féval)

ICI Votre annonce aurait été lue !

RICHARD Pierre sa
Couverture – Ferblanterie – Service d'entretien
TOITURES NEUVES ET ANCIENNES
Tél. 021 646 01 58 – Fax 021 647 44 67 – Valentin 58 – Lausanne

diémand sanitaire
www.diemand.ch
JOSEPH DIÉMAND SA
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ
LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diemand.ch
VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diemand.ch

La tentation du bien
La tentation du bien peut donc réserver quelques vilaines surprises. Plus encore, certaines communes flirtent dangereusement avec la limite, car en cas d'accident sur une rue à trente à l'heure non validée, rien ne permet d'exclure que la collectivité publique se retrouve sur le banc des accusé d'un procès civil intenté par l'une des parties lésées. Sans aller jusque là, l'exemple de Renens est intéressant. La commune a quasi généralisé la zone trente à l'ensemble de ses quartiers d'habitations. Or nombre de ceux-ci sont desservis par des larges routes, et il faut bien admettre que tous les aménagements – certes parfois coûteux – requis par les prescriptions énumérées ci-dessus ne sautent pas vraiment aux yeux des usagers.

Choix cornélien
Hormis les coûts qu'ils peuvent engendrer selon les endroits, ces aménagements «dissuasifs» ne posent en principe aucune difficulté par la suite. Il en va toutefois bien différemment lorsqu'il s'agit de valider le trente à l'heure sur des routes utilisées par les transports publics. Ce qui serait précisément le cas si la motion socialistes débouchait sur une mise en zone trente des artères de la petite ceinture lausannoise. Ici, il ne fait aucun doute que sur ces axes, qui sont de véritables boulevards, des aménagements importants seront nécessaires pour obtenir la réduction souhaitée de la vitesse. Or qui dit réaménagement de la chaussée par la pose de chicanes dit réduction de la capacité, et réduction très probable de la vitesse commerciale moyenne des bus et trolleybus, laquelle ne dépasserait aujourd'hui déjà pas les 12 km/h dans un flux de circulation qui s'écoule aujourd'hui déjà rarement à plus de 30 km/h la journée au centre-ville. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les TL n'avaient pas soutenu la campagne pour le trente à l'heure généralisé lors de la votation de 2001.
Il y a manifestement des choix politiques qui seront délicats à opérer. À moins de laisser au peuple le dernier mot. Comme ce fut le cas en septembre dernier à Crissier après la proposition du Conseil communal de faire passer douze kilomètres de routes en zone trente notamment dans le secteur Marcolet. Trop c'est trop, ont décidé les citoyens.
Last but not least, présidente de la société coopérative des commerçants lausannois (ACL), Martine Fiora Guttmann redoute qu'une telle mesure ait pour effet de chasser les voitures du centre-ville. Et par là de pousser davantage encore le chaland à aller faire ses courses dans les magasins de la périphérie.

Il ne suffit pas d'apposer un panneau pour qu'une zone 30 soit validée. (Photo Sébastien Féval)

Dans chaque cuisine une friteuse
Valentine®
1024 ECUBLENS
Tél. 021 637 37 40
www.valentine.ch
info@valentine.ch

TuyauMax®
Renens - Genève - Yverdon
Contrôle par caméra • Débouchage • Entretien • Vidange
24h / 24h • 365 jours par année
pour vos écoulements et canalisations

info@tuyaumax.ch
0848 852 856
www.tuyaumax.ch

KramerKrieg. c'est aussi les achats online
www.kramerkrieg.ch

Naviguez, choisissez, commandez et... faites des économies !

Un catalogue avec plus de **12'000 articles** et un vaste choix de consommables informatiques.

Des promotions et une gamme d'articles «no name» économiques.

Livraison **le lendemain** pour votre commande passée avant 16 h.

Lausanne - Rue Centrale 10 - Tél. 021 345 00 05 - Fax 021 345 00 05
Montreux - Centre commercial Forum - Place du Marché 6 - Tél. 021 963 53 53 - Fax 021 963 62 76

KramerKrieg
Papeterie - Organisation de bureau

Lausanne

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne
(Accès possible par l'av. de Montoie, à 100 m du centre funéraire)

Téléphone permanent:

021 315 45 45 24h/24

www.lausanne.ch/pfo

TL: lignes N°s 1, 2, 6 et 25, arrêt Maladière
Sortie autoroute Lausanne-Sud, direction Centre. Facilités de parcage.

Organisation de funérailles en Suisse et à l'étranger
Etablissement de conventions pour obsèques futures

Populaire

Pharmacies Populaires

Votre santé au meilleur prix!

15% le 1er du mois (sauf médicaments remboursés)

20% pilules contraceptives et préservatifs

20% sur Vichy, Eucerin

Ordonnances: 0 Taxe + Rabais si paiement comptant

www.pharmapop.ch

Rue de l'Ale 40	Lausanne	Tél. 021 312 35 73
Bd de Grancy	Lausanne	Tél. 021 616 38 62
Av. d'Echallens 61	Lausanne	Tél. 021 624 08 70
Rte d'Oron 4	Lausanne	Tél. 021 652 48 70
Grand-Rue 100	Morges	Tél. 021 801 27 34

Le bonheur des sportifs est dans les Prés-de-Vidy

Pierre angulaire de Métamorphose, le futur quartier des Prés-de-Vidy a désormais un visage sous la forme d'un projet qui a fait l'unanimité du jury. D'un coût global estimé à 700 millions de francs, l'ensemble dont le cœur est un nouveau complexe sportif ne devrait pas peser plus de 200 à 250 millions à la Ville grâce à la mise en place d'un partenariat public-privé.

GMP Architeckten à Berlin et J.-B. Ferrari & Associés à Lausanne ont fait l'unanimité du jury présidé par Olivier Français avec leur projet portant le nom de code «110 777». Tant ses qualités urbanistiques, architecturales, techniques et économiques l'ont placé devant les treize autres projets examinés. Le concours comportait deux niveaux de réflexion: la définition spatiale des équipements publics, et, sous la forme d'un concours d'idées, l'implantation de l'ensemble des activités sur le site, notamment le programme relevant des investissements privés. Un programme privé offrant au moins 100 000 m² de surface de plancher.

Vue de l'ensemble du futur quartier des Prés-de-Vidy, stade et immeubles.

Partenariat public-privé

Emplacement stratégique du territoire lausannois dont il est la porte d'entrée, le site des Prés-de-Vidy possède désormais un visage, quand bien même il faudra patienter de huit à dix ans avant le coup d'envoi du premier match de foot sur le stade constituant le cœur de cette réalisation future.

Un stade de foot, une piscine olympique couverte, un boulodrome, des commerces et des logements vont surgir ici sur un terrain de 8,7 hectares dans le cadre du projet Métamorphose dont les Prés-de-Vidy constituent la pierre angulaire.

Les quelque 700 millions de francs que pourrait coûter l'ensemble devraient être assumés au moins pour les deux tiers par des investisseurs privés. Restera pour la collectivité l'équivalent du prix du stade, de l'ordre de 200 millions. C'est ce qui ressort de l'appel d'offre lancé en 2009 par la Ville de Lausanne. À l'issue d'un premier tour, quatre groupes d'investisseurs – Implenia, Losinger-Marazzi, HRS et Lausanne Gatehouse (Marti + BAM Deutschland) – avaient été sélectionnés dans le cadre du partenariat public-privé souhaité pour cette réalisation. C'est en collaboration avec ces investisseurs que la Commune a organisé ce concours d'architecture.

Après les Plaines-du-Loup et la Tuilière au nord de la ville, c'est ainsi le troisième site de Métamorphose et non le moindre qui trouve son lauréat. Le futur quartier tel que proposé par les lauréats est relié au M1 par une passerelle sur la route cantonale en direction de la Bourdonnette. Il s'ouvre aussi sur le lac, par une passerelle construite par-dessus l'autoroute.

Le stade et la piscine

Le complexe sportif se présente sous la forme d'une construction ronde de 200 mètres de diamètre. À l'intérieur est placé le stade de foot en forme d'ellipse, tandis que le croissant de lune restant accueillera la piscine couverture moderne qui fait tant défaut à Lausanne.

Le stade est du type anglais, aux normes UEFA. C'est-à-dire qu'il est conçu de manière à ce que les premières rangées de spectateurs se trouvent le plus près possible de la pelouse. Une ouverture dans l'axe principal du terrain offre la vue sur le Léman. Sa capacité est de 13 000 places assises, soit un peu moins que le stade de la Pontaise (16 000 places) qu'il est appelé à remplacer. À noter que ce stade de foot permettra aussi l'organisation de concerts et autres manifestations de grande envergure.

La piscine comporte trois bassins, dont un de dimensions olympiques autorisant les compétitions de haut niveau pour lesquelles gradins offriront une capacité de 2000 places. Estimée à 80 millions de francs, cette piscine est la seule installation qui devrait bénéficier d'une participation de la Confédération, à hauteur de 4 millions.

Par ailleurs, un parking de 1200 places – dont 1000 en parking relais – sera aménagé sous le complexe sportif. *(Suite à la page 11)*

JEANFAVRE
Ing. Dipl. EPFL-ETS SA
AUTOMATION – TELECOM – ELECTRICITE
1052 Le Mont/Lausanne · Tél. 021 652 43 43 · www.jeanfavre.ch

uspi

Un bail signé = un arbre planté

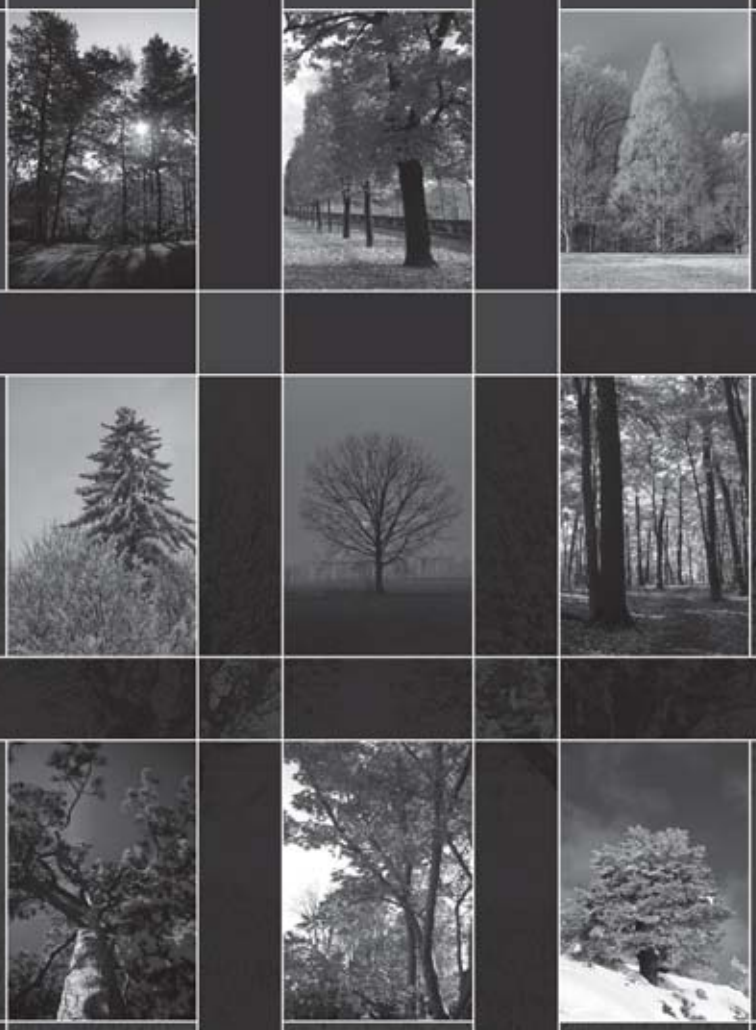

Régie Braun sa

Rue Centrale 5 1003 Lausanne Tél. 021 342 52 52 www.regiebraun.ch

(Suite de la page 9)

Le bureau du Service des sports, le Centre de sport études (CSEL) ainsi que le groupe d'entretien du Service des sports prendront leurs quartier dans ce complexe.
Enfin, un terrain d'entraînement pour le Lausanne Sports ainsi qu'un boulodrome seront aménagés sur le toit de la Step qui sera couverte afin d'éliminer radicalement les mauvaises odeurs qui envahissent le secteur au gré des courants aériens.
Pour l'heure, le site intéresse les archéologues intéressés par les vestiges du temps des Romains. Des fouilles pourraient durer de deux à trois ans sans réserver de surprise majeure. Cela ne devrait pas porter à conséquence sur le calendrier, car plusieurs étapes administratives vont maintenant devoir être accomplies.

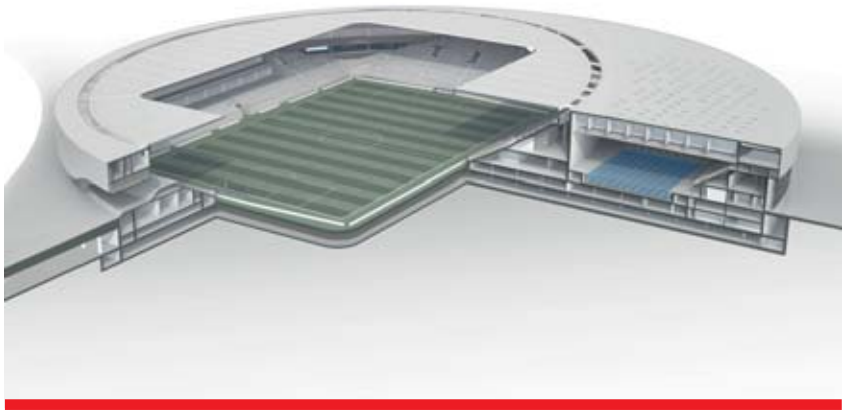

Le futur complexe sportif regroupant stade de foot et piscine olympique.

Et maintenant ?
Dans un premier temps, il s'agira d'établir et de soumettre à l'enquête publique, vraisemblablement l'an prochain, un Plan partiel d'affectation (PPA) afin de garantir aux investisseurs leur droit de construire. On s'attend bien sûr à ce stade à des oppositions de la part de riverains, et l'expérience montre combien ce genre de démarche peu coûter en temps, donc en argent, lorsqu'elle est conduite de manière à épuiser toutes les voies juridiques. Par ailleurs, la Ville doit mener à bien, d'ici la fin de l'année, une étude d'impact destinée à cerner les contraintes en matière de circulation. Ces documents devront ensuite être validés par l'autorité communale et cantonale. Enfin, ce n'est qu'à l'issue de la mise à l'enquête finale que pourront commencer les travaux.

La Pontaise devra tenir
Au vu d'un tel calendrier, le stade de la Pontaise devra durer au moins jusqu'en 2018. Bien que voué à la démolition il va falloir le doter d'un nouvel éclairage tandis que la Swiss Football League demande qu'il soit couvert en partie. Des travaux qui devraient coûter plusieurs millions de francs. Ces aménagements seront d'autant plus nécessaires que le

(Suite à la page 13)

LARAG
MORE THAN TRUCKS

Le spécialiste de l'utilitaire léger et du véhicule de loisirs

Vente • Leasing • Location • Réparations • Transformations

En permanence, exposition des nouvelles générations Mercedes-Benz Sprinter, Vito et Viano ainsi que le Fuso Canter.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous les présenter et de vous les faire essayer.

LARAG SA Echandens
Route d'Yverdon 18, 1026 Echandens, tél. 021 701 42 42
www.larag.com

CLAUDE FAVRE S.A.

YVERDON 024 445 36 78
VALLORBE 021 843 14 24
LAUSANNE 021 653 60 60
www.claude-favre.ch

M+F • Ferblanterie • Couverture • Façades • Echafaudages
Paratonnerres • Etanchéité • Isolations • Service d'entretien

cofal

Ferblanterie - Couverture - Installations sanitaires
Entretien et réparations - Bureau d'études

Chemin du Petit-Flon 25
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 642 74 00
Fax 021 642 74 01

www.cofal.ch
info@cofal.ch

ISO 9001

MONNIER
CHAUFFAGE ▪ VENTILATION ▪ CLIMATISATION SA

Grand-Rue 4 – 1009 Pully – Tél. : 021 729 64 32 – Fax: 021 729 94 24
E-mail: admin@monniersa.ch - www.monniersa.ch

www.monniersa.ch

(Suite de la page 11)

stade de la Tuilière, futur remplaçant de la Pontaise pour ce qui d'Athletissima notamment, ne devrait pas être opérationnel avant 2022. Une réalisation qui apparaît d'autant plus essentielle que le stade des Prés-de-Vidy, de par sa conception, ne permet pas d'entourer la pelouse d'une piste d'athlétisme.

Seule certitude, le jour approche enfin où Lausanne disposera d'installations sportives à la hauteur de sa réputation de Capitale olympique.

L'allée conduisant à l'entrée du futur stade des Prés-de-Vidy.

Choisissez le Mövenpick Hotel Lausanne pour votre soirée d'entreprise. Notre équipe préparera avec professionnalisme et originalité votre soirée sur un thème western. Découvrez notre large choix de formules.

Passionately Swiss.™

MÖVENPICK
Hotel Lausanne

Mövenpick Hotel Lausanne
Avenue de Rhodanie 4, 1000 Lausanne, 6 Suisse
Tel +41 21 612 76 12, Fax +41 21 612 76 11
hotel.lausanne@moevenpick.com

www.moevenpick-hotels.com

Fêtes de fin d'année ✚ ambiance western.

Pour chaque charge. Et chaque budget.

Au-delà de son volume utile à la fois surdimensionné et polyvalent, le Ford Transit se distingue par des coûts d'exploitation remarquablement bas. Avec des frais de Fr. 0.27/km tout compris, un intervalle entre les services de 50'000 km/2 ans, et une consommation à partir de 6.5 l/100 km, le Transit dispose de capacités de transport dont d'autres ne peuvent que rêver. Il va de soi que tous les modèles de Ford Transit sont conformes aux normes de dépollution Euro 5 et qu'ils sont rapidement disponibles.

TRANSIT

ford.ch/transit

TRANSIT START-UP

DÈS **FR.** **18'990.-**[1]

FR./KM **0.27**[2]

Ford

Emil Frey

Votre spécialiste depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier

www.emilfreycrissier.ch

Prix nets, sans TVA, pour clients inscrits au registre du commerce. Offre valable chez les concessionnaires participants jusqu'à la fin de l'année. [1] Transit 260S Start-up, 100 ch/74 kW, 6 vitesses. [2] Exemple de calcul Business Partner: leasing Full Service Fr. 558.-/mois. Financement à 3.9 % (48 mois, 25'000 km/an), inclus entretien, usure, assurance, pneus.

50 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

LOGEMENT IDÉAL SC

SOCIETE COOPERATIVE

Nous œuvrons depuis 50 ans pour mettre à disposition des appartements à loyers modérés.

Bâtissons ensemble le logement de demain !

SIÈGE SOCIAL

Rue Centrale 5
1003 Lausanne
021 342 52 13

www.logement-ideal.ch

Tout feu tout flamme chez le chauffagiste HSB à Crissier

Implantée depuis quinze ans à Crissier, la filiale romande de HSB brûleurs et systèmes de chauffage SA dirigée par Stéphane Rezso tire avec brio son épingle du jeu dans un marché très ouvert. L'entreprise sort d'un hiver sibérien particulièrement chaud pour les chauffagistes

Stéphane Rezso est tombé tout petit dans la marmite des chauffagistes. «Mon père avait une entreprise de chauffage. À dix ans, je me souvient que j'allais lui donner des petits coups de main quand il posait des tuyaux sur des chantiers». Installateur de père en fils, au bénéfice d'une maîtrise dans la branche et d'une solide formation commerciale, il dirige depuis quinze ans la filiale romande la maison suisse HSB Brûleurs et systèmes de chauffage SA. «Quand j'ai commencé dans la branche, je ne faisais que de la vente, sourit-il. Je n'avais ni monteur ni abonnements d'entretiens. Il a fallu dix ans pour amorcer la pompe».
Idéalement située à Crissier dans le secteur de Marcolet, à la croisée des voies de communication, l'entreprise est concessionnaire de la marque Weishaupt pour la Suisse francophone et multi-marque multi-énergie – sauf le bois - ce qui est des contrats de maintenance.
Stephane Rezso aime à préciser que si Weishaupt est un géant mondialement connu dont le siège se trouve dans le sud de l'Allemagne, le groupe exploite la dernière usine de fabrication de chaudières en territoire helvétique. Et que ce constructeur qui s'était initialement imposé avec ses brûleurs à gaz ou à mazout est aujourd'hui actif sur l'ensemble du spectre de production de chaleur, pompes à chaleur et panneaux solaires inclus.

Weishaupt est notamment devenu particulièrement performant pour ce qui est des grandes installations industrielles à très faible rejet d'oxyde d'azote en accord avec les normes fédérales issue de la psychose de la mort des forêts et des pluies acides. «Les recherches et les progrès se font dans tous les domaines, notamment dans le rendement énergétique, et aussi maintenant en ce qui concerne le bruit de fonctionnement.»

De la villa aux clients industriels

Sur ce marché où les nouveautés se succèdent à un rythme effréné et où rien n'est jamais définitivement acquis, HSB Crissier travaille à parts égales avec les clients industriels où Weishaupt est leader en installations spéciales et grands brûleurs, avec les installateurs et les concessionnaires, ainsi que les gérances privées.
Parmi ses installations les plus marquantes mentionnons l'équipement de l'usine Bobst à Mex, une autre chez Rolex à Genève, une installation à l'EPFL ou encore chez le pharma Ferring à Saint-Prex.
Le service et l'entretien multi-marque sont non seulement un domaine ou la qualité permet de se distinguer en fidélisant la clientèle. Ils constituent aussi le régulateur d'activité de la société lorsque les ventes connaissent un creux.

HSB Crissier emploie quinze personnes, dont six monteurs, afin d'assurer un service à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, partout en Suisse romande. «C'est un métier pour lequel n'existe pas de CFC. Il y a de la mécanique, de l'hydraulique, de l'électronique. Alors nous recrutons des gens au bénéfice d'une formation initiale complète en mécanique ou en électricité par exemple, puis nous leur prodiguons une formation spécifique, même s'ils viennent d'une maison concurrente. Impossible hélas dans ces conditions d'engager des apprentis. Le job est assez dur. Il requiert une certaine forme de caractère et il s'agit d'assumer un service de piquet.»

Stéphane Rezso à la tête de HSB Crissier. (Photo Sébastien Féval)

Les monteurs n'ont pas chômé

À l'image de tous ceux de la branche, les monteurs de Stéphane Rezso n'ont pas chômé l'hiver passé. Les températures sibériennes de février ont mis nombre d'installations de chauffage à rude épreuve.
«Beaucoup de chauffages récents ont eu de la peine à remplir leur office en raison d'une norme fédérale selon laquelle, pour des raisons d'économie, la température la plus basse à prendre en compte pour une installation de la région lausannoise est de moins cinq degrés. Il y a trente ans, on en était encore à moins trente. Dès lors, quand il fait moins vingt dehors, il a

(Suite à la page 17)

mayor
SANITAIRE - PULLY
Installations sanitaires
Service dépannage
CH – 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch
Système de Management Certifié SQS ISO 9001

NAVI MOBILITÉ®
Rapide – Economique – Ecologique

L'autre rive n'a jamais été aussi proche !

Lausanne – Evian 35 min. ▸ 26 x par jour*

Nyon – Yvoire 20 min. ▸ 35 x par jour*

Lausanne – Thonon 27 min. ▸ 24 x par jour*

Nyon – Chens 20 min. ▸ 18 x par jour*

* Nombre de traversées maximum durant l'horaire d'été et temps de trajet minimum. Sous réserve de modification sans autre avis.

Information
+41 (0)848 811 848
Guichets CGN
www.cgn.ch

CGN

Le commerce indépendant spécialisé

vous offre toujours des prestations étendues et un service personnalisé

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 1215
1001 Lausanne
Tél. 021 796 33 00
Fax 021 796 33 11

BERTHOLET + MATHIS S.A.

BATIMENT
GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS

RENOVATION - ENTRETIEN
DIAGNOSTIC AMIANTE
TRAVAUX DE DESAMIANTAGE

AV. DU GREY 84 / CP 72
1000 LAUSANNE 30

☎ 021 646'06'56
bm.sa@bertholet-mathis.ch
www.bertholet-mathis.ch

(Suite de la page 15)

fait plutôt froid dans les maisons. Par ailleurs, des gens se sont fait prendre en fermant le radiateur du garage pour économiser de l'énergie. Ils se sont retrouvés avec des conduites gelées qui ont sauté. Enfin, par de telles températures, les pompes à chaleur qui ne sont pas pourvues d'une sonde géothermique ne servent qu'à délivrer de l'énergie pour éviter qu'elles ne gèlent et encore.»

Quelle est aujourd'hui la meilleure formule pour se chauffer? «Laissons de côté l'électricité, dont l'utilisation pour le chauffage devient interdite.

Pour l'heure, l'énergie la plus économique reste le mazout. Nous l'avons constaté à la commune de Crissier où je suis Municipal.»

Et les pellets, ce mode de chauffage consistant à brûler les granulés de bois compacté si prometteurs? «C'était un peu une mode. On n'en parle plus tellement. On s'est aperçu que brûler des pellets produisait des émissions non souhaitables sous forme de poussières fines notamment, sans compter l'inconvénient des cendres.»

Responsable d'une entreprise à taille humaine, Stéphane Rezso est par ailleurs soucieux de maintenir le contact direct et personnel avec la clientèle. Et s'il tient régulièrement un stand à Habitat et Jardin quand bien même ce salon est essentiellement fréquenté par des particuliers, «c'est parce que les gens aiment bien voir le visage qu'il y a derrière le logo d'une marque».

DHR
GÉRANCE IMMOBILIÈRE SA

Des professionnels à votre service
pour toutes vos opérations immobilières

Gérance d'immeubles ▪ Vente et courtage ▪ Promotion immobilière
Administration PPE ▪ Conseils et expertises

021 721 01 01
Av. Général Guisan 44
Case postale 42 ▪ CH-1009 Pully/Lausanne
www.dhr.ch
uspi vaud

Face aux nouveaux défis du commerce lausannois

Le traditionnel apéritif de début d'année de l'ACL a donné l'occasion non seulement de faire un tour d'horizon de l'exercice écoulé, mais aussi d'inviter les commerçants à se serrer les coudes plus que jamais face aux nouveaux défis qui se posent à la branche tout particulièrement dans la région lausannoise. En voici l'essentiel.

ACL
Société coopérative des commerçants lausannois

Comme chaque dernier lundi de janvier, commerçants lausannois engagés dans la défense de leurs intérêts et de ceux de la cause, décideurs et élus politiques cantonaux et communaux se sont retrouvés au Lausanne Palace pour faire ensemble le point sur la situation d'une branche économique qui se fait du souci et dont tout le monde ne réalise pas pleinement l'importance notamment en termes d'emplois.
Présidente de la Société coopérative des commerçants lausannois (ACL), députée et Conseillère communale, Martine Fiora Guttmann a souligné que petits et grands commerces parleront désormais d'une même voix: «Ensemble, nous sommes plus forts, et surtout mieux à même de défendre nos intérêts légitimes. Il s'agit essentiellement de travailler sur les points qui nous rassemblent».

Tous à la même corde

De fait, si les grandes surfaces membres du Trade Club ne fonctionnement pas tout à fait de la même manière que le petit commerce de détail, tous doivent s'accommoder des mêmes conditions cadre et d'un destin commun. Les enjeux considérables qui sont engagés à Lausanne sur plusieurs fronts sont en effet les mêmes pour chaque enseigne. Le projet de généralisation du 30 km/h à l'intérieur de la petite ceinture de la capitale vaudoise soulève des inquiétudes bien légitimes, tout comme la future fermeture du Grand Pont au trafic motorisé ainsi que les velléités d'introduire un salaire minimum. Tout cela est susceptible de remodeler considérablement les chances de développement, voire de survie, du commerce local.
Mais, pour la présidente, le premier enjeux est de parvenir à faire face à la conjoncture économique. L'année 2011 a en effet été très difficile pour la majorité des commerces lausannois. Les Suisses ont-ils moins consommé? Leur pouvoir d'achat a-t-il diminué? Aux yeux de Martine Fiora Guttmann la réponse est non: «Le tourisme d'achat a augmenté et d'autres secteurs, comme l'automobile, ont bénéficié des dépenses des ménages. Le client n'a pas perdu son pouvoir d'achat. Nous pouvons encore le séduire.» Et de fustiger le rôle de la presse «qui n'a eu de cesse

Martine Fiora Guttmann, présidente de l'ACL, députée et conseillère communale. (Photo Sébastien Féval)

d'inviter tout un chacun à se rendre à l'étranger pour y faire ses achats. Je n'ai pas lu dans ces mêmes journaux un quelconque article concernant les salaires des vendeuses et des caissières en France par exemple. Dans ce secteur, nous avons pu constater que des postes de travail étaient supprimés dans notre pays. Il est difficile d'avoir le beurre, à moindre prix certes, l'argent du beurre et des places de travail bien rémunérées. L'année 2012 sera difficile mais ne nous laissons pas abattre».

Les modes de consommation changent

Force est d'admettre que les modes de consommation changent. On achète par internet, on compare les prix, on s'offre un billet à prix «cassé» avec Easyjet. Le shopping se délocalise.
Comment réagir face à ce phénomène qui s'intensifie? «Il va falloir nous y adapter. Il s'agira de mieux connaître nos clients et surtout de les garder. Il s'agira aussi de revoir notre communication et nos actions promotionnelles et, pour certains d'entre nous, de repenser leur modèle d'affaires».
La prospérité du commerce est étroitement liée à l'attractivité de la ville. Celle-ci, par ailleurs très bien notée dans une étude du Credit Suisse, est dans une large mesure tributaire des services publics mais pas seulement: «Via le City Management, nous allons

Helena Druey, secrétaire générale de l'ACL et City Manager. (Photo Sébastien Féval)

travailler de manière plus étroite sur les questions de sécurité, de propreté et d'accessibilité», annonce Martine Fiora Guttmann. «Un important travail a déjà été fait. Plusieurs autres sujets seront encore choisis. Nous devons plus que jamais tendre ensemble vers un même objectif».

7800 emplois à considérer

Le poids économique du commerce lausannois est souvent mal estimé. Aussi la présidente de l'ACL rappelle-t-elle que Lausanne compte environ 2700 commerces, toutes branches confondues. Et que dans le commerce de détail plus spécifiquement, 1400 commerçants emploient plus de 7800 collaborateurs qui dépendent évidemment tous de la bonne santé des commerçants. Et de lancer: «On se mobilise pour Novartis et pour Bobst, mais les commerçants lausannois sont des employeurs de tailles et ils méritent toute l'attention des politiques, et pourquoi pas un rabais d'impôts puisque cela semble à la mode».

Deux visions de la société

En cette année d'élections cantonales, Martine Fiora Guttmann constate que, une fois de plus, une lutte frontale va opposer deux visions de la société: «Dans le coin gauche du ring, on trouve une volonté de développer encore plus les déjà innombrables soutiens et perfusions distribués avec largesse, dans le coin droit

de ce même ring s'affirme la volonté accrue de développer le canton, de lutter contre la décroissance, cette idée fumeuse, et d'inciter chaque citoyen à faire preuve d'une responsabilité individuelle basée sur une vision libérale de la société. Nous voterons aussi sur un salaire minimum, la plus fausse bonne idée qui soit et dont le résultat sera des défis insurmontables ainsi que la perte pour certaines branches d'activité qui sont souvent un tremplin vers des métiers plus lucratifs.»

Commerçants malmenés en 2011

Comme chaque début d'année, l'ACL a communiqué le résultat des retours du questionnaire envoyé à ses membres pour essayer de dresser un bilan et d'esquisser un pronostic.

Helena Druey, nouvelle secrétaire générale de l'association et City Manager: «Au vu des réponses qui nous sont parvenues, il apparaît clairement que 2011 a malmené la plupart des commerçants, cela tout particulièrement à partir du troisième trimestre. La baisse annuelle par rapport à 2010 se situe entre 2 et 10%. Les commerces qui ont le plus souffert sont ceux du textile et du multimedia. Quant au mois de décembre, qui représente parfois jusqu'à 20% du chiffre d'affaires annuel, la baisse est d'environ 15%».

S'il appartient à chaque commerçant de gérer sa propre situation, Helena Druey rappelle que «lorsque les acteurs collaborent les uns avec les autres, nous pouvons les soutenir dans leurs efforts, que ce soit sur le plan sécuritaire, touristique ou autre».

Dans le même état d'esprit constructif, elle se réjouit de constater que, depuis un certain temps, les associations de commerçants et les sociétés de développement se rencontrent régulièrement, et de son côté, la Municipalité confirme son ouverture au changement et à la collaboration. «La fondation City Management vient d'ailleurs de voter le projet de festival Lausanne Lumière qui aura lieu en décembre, avec l'ambition d'attirer de nouveaux clients et des touristes en ville.»

Et d'annoncer que d'autres projets seront mis en place en 2012. «Le comité de l'ACL, le Trade Club et moi-même sommes à votre service. Nous sommes là pour défendre vos intérêts. Faites-nous part de vos suggestions!»

Une région en pleine expansion

La prospérité de Lausanne et celle de ses commerçants étant deux notions indissociables, la Municipalité, par la voix du syndic Daniel Brélaz, est venue rappeler les enjeux qui se profilent dans le développement de la région, et par là dans celui du commerce.

«Nous avons effectivement une situation qui est mauvaise actuellement, mais pas de manière uniforme», observe le syndic. «Ainsi dans le domaine du multimedia, il s'agit d'un phénomène général lié à l'évolution très rapide des technologies en partie par internet. Le textile en revanche, est un tout autre dossier.»

Prenant un peu de recul, Daniel Brélaz se plait à rappeler que la région lausannoise connaît malgré tout une croissance relativement continue depuis plusieurs années. «Tous les pronostics montrent, que sauf une crise économique mondiale, cela devrait continuer, avec peut-être quelques ralentissements.»

Gouverner c'est prévoir. Et dans de telles conditions, l'adaptation des infrastructures pose quelques soucis aux yeux du syndic de Lausanne. Cela en matière de transports publics tout spécialement.

«Ces prochaines années montreront si nous sommes capables d'optimiser le système m2 et m3 avant le collapsus final entre la Gare CFF, le Centre ville et Chauderon, car tout le monde ne sait pas que, d'ici dix ans, nous allons avoir 14 000 habitants de plus à Romanel, Cheseaux et Vernand, et qu'il s'agira d'amener ces nouveaux habitants au Flon. De la même manière, tout le monde ne sait pas que 3000 emplois supplémentaires sont prévus au CHUV d'ici dix à quinze ans, 800 autres à Sylvana et 2500 au biopôle d'Epalinges. Il est donc urgent d'agir».

Urgent d'agir aussi, souligne Daniel Brélaz, dans le domaine d'évolution de la société juridique suisse, «un modèle totalement éthique au sens de 1968 et d'un peu après, différenciant bien les petits des grands délits, mais un modèle qui pose un ou deux petits problèmes». Allusion bien sûr au Code pénal et à son nouveau Code de procédure: «Nous sommes à peu près les seuls à avoir un tel système et les délinquants connaissent les limites à ne pas franchir pour s'en tirer à bon compte». La prolifération des dealers de cocaïne à Lausanne agissant en quasi impunité en est hélas la démonstration la plus choquante.

Souhaitant qu'en mars prochain le bon sens vaudois triomphe «quelle que soit la couleur politique qui l'anime», Daniel Brélaz ne peut s'empêcher enfin de lancer une pique en forme de supplique au Canton qui «ne peut pas uniquement songer à engranger des impôts à n'en plus finir et renoncer à des investissements sous peine de se retrouver avec un chenit indescriptible.»

Le syndic Daniel Brélaz s'est plu à relever que la région lausannoise a besoin d'adapter ses infrastructures à sa croissance. (Photo Sébastien Féval)

MP INGENIEURS CONSEILS SA

Etudes de projets
Planification
Réalisations Générales
Expertises
Ingénierie incendie

CH - 1023 CRISSIER Rue du Centre 16 Tél. 021 636 09 02 Fax 021 635 09 40 Info@mp-ingenieurs.ch www.mp-ingenieurs.ch

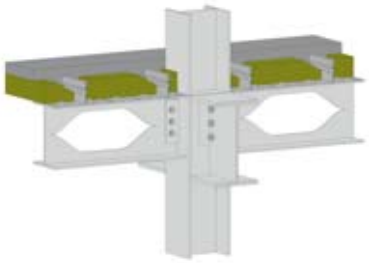

3 étages de bureaux
15 m de portée libre
Structure **R60 sans protection feu**
Poids propre dalle + structure : **300** kg/m2

SOFICO SOCIETE FIDUCIAIRE SA

Membre de la Chambre suisse des experts-comptables et fiscaux

Av. de Béthusy 4, Métro M2 «Ours», 1005 Lausanne
Tél. 021/323 07 12, E-mail : info@sofico.ch

www.sofico.ch

Indépendants, particuliers, sociétés
Tous mandats fiduciaires, révisions, déclarations fiscales

Guy Gaudard s.a.

MAITRISE FEDERALE

ELECTRICITE
TELECOM

TEL. 021 711 12 13
CHAILLY 36

FAX 021 711 12 12
1012 LAUSANNE

JORDI SA

ELECTRICITE-TELECOM

A votre service depuis plus de 75 ans

Place de l'Europe 8 • CH-1003 LAUSANNE
T 021 310 39 25 • F 021 310 39 29
courriel@jordisa.ch • www.jordisa.ch

L'hôtel Mövenpick peut enfin offrir une extension attendue

Après plus de dix ans de procédure, le quatre-étoiles supérieur d'Ouchy a enfin pu inaugurer sa nouvelle aile offrant 72 chambres supplémentaires sur six étages.

Dans un style radicalement différent de l'hôtel actuel, la nouvelle aile ferme, en porte-faux, le côté nord le U formé par le bâtiment principal auquel elle est reliée par des passerelles. Due au bureau d'architecture Hofmann+Gailloud, elle offre 72 chambres supplémentaires distribuées sur six étages, ainsi que trois salles de conférence modulables totalisant une centaine de m². Cet agrandissement été inauguré à l'occasion du moment fort pour l'hôtellerie lémanique que représente le Salon de l'auto.

L'extension propose des chambres de catégorie business d'une superficie de 23 à 28 m², dessinées par un architecte d'intérieur allemand. Elles allient élégance et modernité et se distinguent notamment par le fait que la chambre et la salle de bain ne font qu'un, hormis pour les chambres à deux lits où une paroi vitrée sépare ces deux parties. Plusieurs chambres peuvent par ailleurs être communicantes de manière à constituer des appartements.

Contrairement aux apparences, et malgré le fait que la nouvelle aile se déploie du côté opposé au Léman, les chambres situées à l'est offrent une très jolie vue sur le lac, tandis que celles à l'ouest donnent sur le magnifique parc arborisé voisin.

Le Mövenpick d'Ouchy n'en restera pas là. Au cours des cinq prochaines années, c'est la façade qui sera refaite, tandis que toutes les chambres du corps principal seront rénovées ainsi que le lobby et le restaurant.

La nouvelle aile ferme le U constitué par le bâtiment abritant ce fer de lance de la chaîne Mövenpick. (Photo Sébastien Féval)

Plus grand quatre-étoiles de Suisse romande et troisième de Suisse, construit en 1988, le Mövenpick d'Ouchy avait fait l'objet d'une rénovation complète entre 2002 et 2004. Deux ans plus tard, il avait été élu meilleur établissement parmi les septante que compte la chaîne helvétique dans le monde. Fer de lance de la catégorie très prisée des quatre-étoiles supérieur, il affiche un taux d'occupation tel que du lundi au jeudi il se voit souvent contraint de refuser du monde.

Cette mise en service met un terme à une véritable saga qui aura duré près de douze ans, jusqu'à ce que le Tribunal administratif déboute des riverains qui craignaient que la nouvelle aile leur bouche la vue. Après visite des lieux, la justice a constaté que cela ne serait pas le cas.

TINGUELY SA Service de Voirie - Transports

Curage de canalisations
Pompage diverses fosses
Balayage, lavage de routes
Déchets hospitaliers et médicaux

Colline 12 – 1007 Lausanne
Fax : 021 / 621 26 20

Transports divers
Bennes de 1 à 40 m³
Camions malaxeurs à béton
Bennes à compaction de 6 à 24 m³

Chauffage – Ventilation – Climatisation

Bernard Chevalley SA

Réalisations tous systèmes
Entretien – Dépannage
Télécontrôle – Télésurveillance
Télégestion d'installations

1004 Lausanne
Avenue d'Echallens 123
Tél. 021 625 74 26
Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevalley-sa.ch

Acheter sans son 2e pilier avec 5% de fonds propres

Le cautionnement hypothécaire est une alternative peu connue permettant l'accès à la propriété. Particulièrement alors que les taux hypothécaires sont au plus bas.

Le rêve de devenir propriétaire se brise souvent sur les exigences des banques en matière de fonds propres. Celles-ci demandent en effet un apport d'au moins 20%. C'est souvent hors de portée des jeunes couples. La loi fédérale permet certes d'utiliser une partie de son fonds de prévoyance pour l'investir dans l'acquisition d'un logement, mais les conséquences financières d'une telle ponction sont souvent mal estimées. C'est là que peut intervenir la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire (CVCh), association sans but lucratif créée en 1946, soutenue par l'Etat, destinée à faciliter l'accès à la propriété de son logement principal.

Aux conditions suivantes:

– L'objet convoité doit être situé dans le canton. Il doit s'agir de la résidence principale de l'acquéreur et si une partie du logement est vouée à une utilisation professionnelle, seule celle destinée au logement pourra être prise en compte pour un apport de la CVCh.

– Le prix d'achat ne doit pas dépasser un million, frais d'acquisition compris.

– L'acquéreur doit débourser au moins 5% du prix, en argent ou en terrain, et cet argent ne doit pas provenir du 2e pilier.

– Les charges liées à la propriété (intérêts, amortissement et frais d'entretien) ne doivent pas excéder le tiers du revenu brut de l'acquéreur après déduction de leasings ou de petits crédits.

Lorsque ces conditions sont satisfaites, l'acquéreur peut demander à la banque de soumettre son dossier à la CVCh, laquelle donne une réponse dans la semaine.

À noter que la Confédération perçoit une finance d'inscription de 250 francs pour les frais d'enquête. S'ajoutent aussi au taux d'intérêt d'un prêt hypothécaire en premier rang une prime de risque annuelle de 0,5% et une autre de même importance pour l'assurance collective risque pur. Bien loin d'outils financiers sophistiqués, le cautionnement est un outil simple et transparent, sans risques cachés. Il peut aller jusqu'à 20% du prix et des frais d'achat.

Exemple de financement

Prix d'achat: 800 000 fr. (y compris les frais d'achat, de l'ordre de 5%, dont il est d'usage qu'ils sont réglés par l'acquéreur)
Prêt bancaire (76%): 609 000 fr.
Prêt cautionné (19%): 151 000 fr.
Fonds propres (5% en argent ou en terrain): 40 000 fr.

Charges immobilières prospectives

Prêt bancaire (intérêt 5%): 30 450 fr.
Amortissement (1%): 6090 fr.
Prêt cautionné (intérêt 5%): 7550 fr.
Amortissement (4%): 6040 fr.
Frais d'entretien (1%): 8000 fr.

Total des charges annuelles:
58 130 fr.

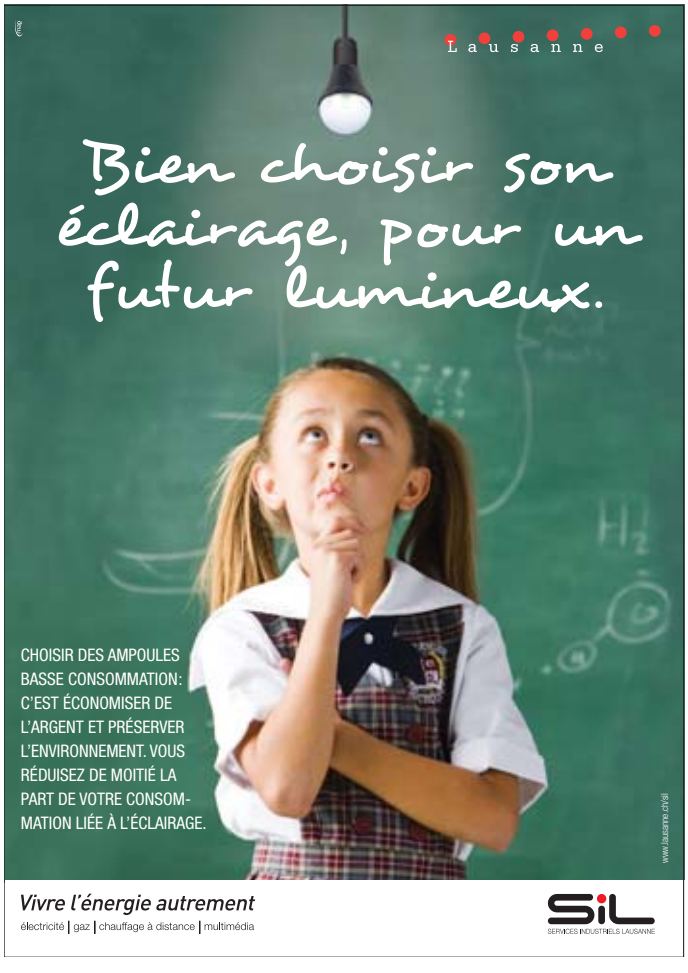

offrez-vous une nouvelle marque!

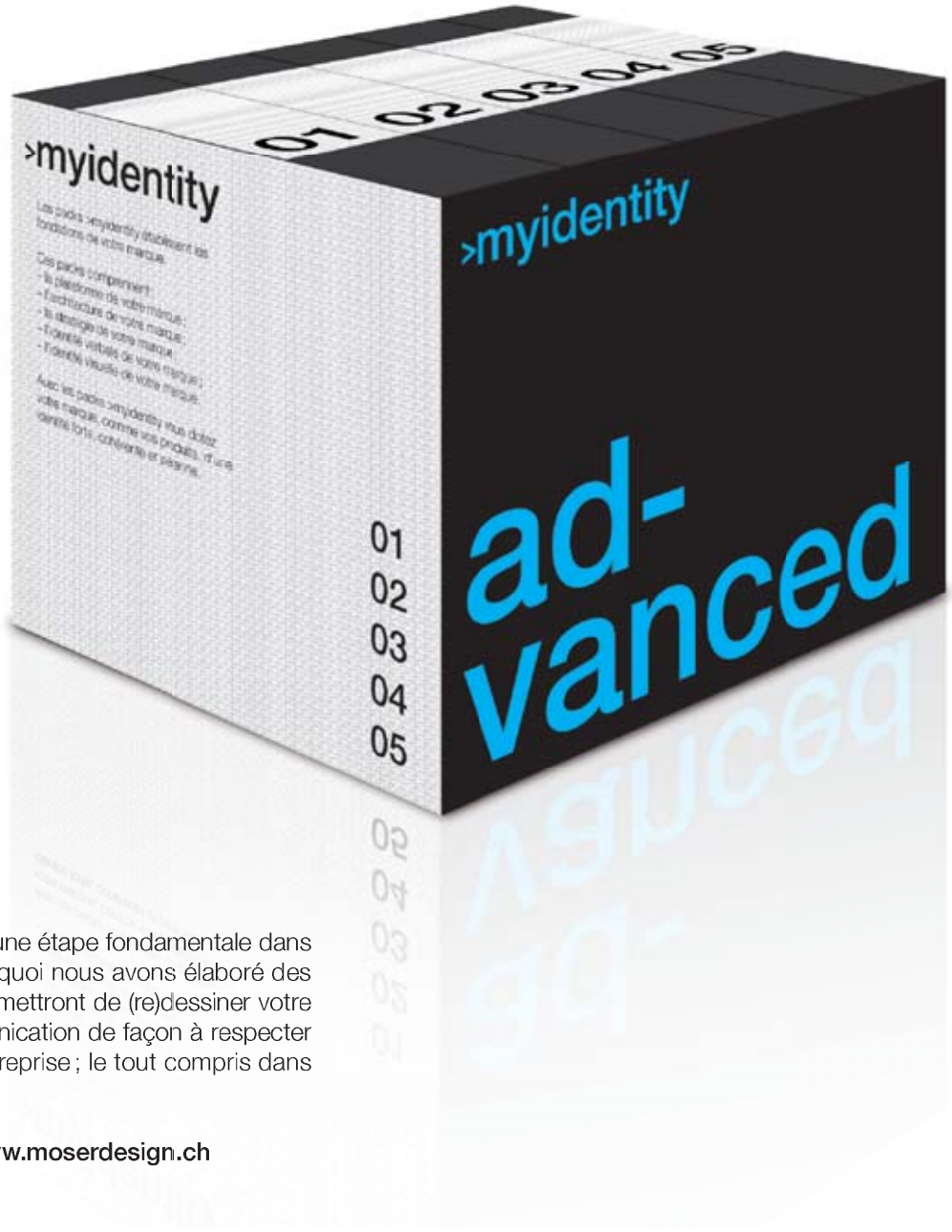

Créer ou repenser sa marque est une étape fondamentale dans la vie d'une entreprise. C'est pourquoi nous avons élaboré des outils et des services qui vous permettront de (re)dessiner votre image de marque et votre communication de façon à respecter les valeurs et les missions de l'entreprise ; le tout compris dans une offre complète et précise.

Découvrez nos solutions sur www.moserdesign.ch

marque & design global

>moser

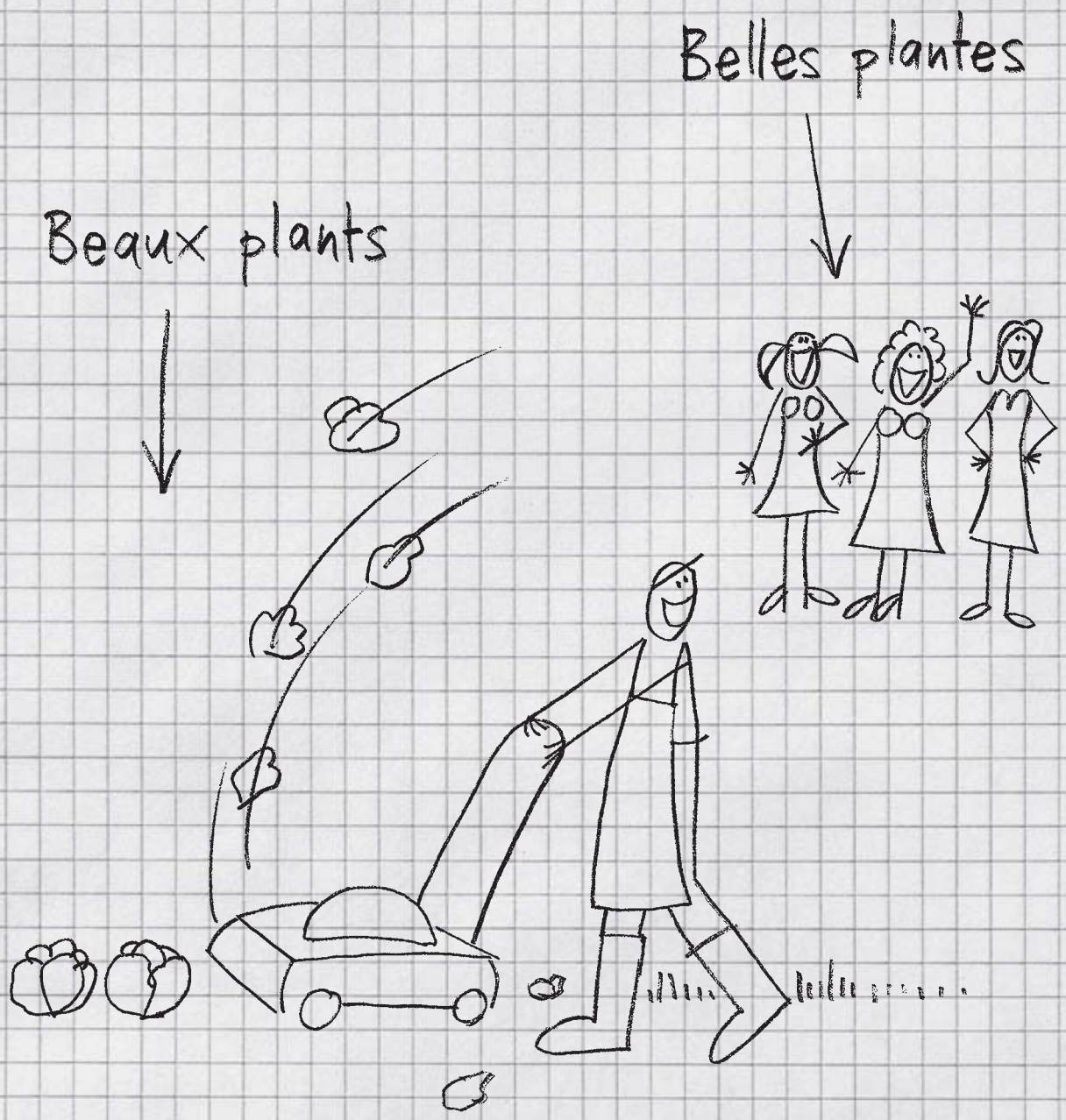

Quoi qu'il arrive: Nous vous aidons à vous sortir d'affaire rapidement et simplement. www.mobi.ch

La **Mobilière**
Assurances & prévoyance

Agence générale Lausanne, Pierre-Alain Wyer
Avenue du Théatre 7, 1002 Lausanne,
Téléphone 021 321 21 21, Téléfax 021 321 21 20
lausanne@mobi.ch

On se réjouit que la zone de Malley se développe!

SICL SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Au carrefour de trois communes, le secteur de Malley attend encore sa mue. Les Communes de Lausanne, Prilly et Renens se partagent un territoire qui voit sa toute nouvelle gare CFF se terminer, mais il n'y a toujours aucune grue à l'horizon.

La boule à gaz, à la fois le témoin de la zone industrielle que l'on se force à oublier et le vestige dépassé, deviendra difficilement l'emblème d'un Ouest en quête de renouveau.
Si, depuis 2005, le SDOL a identifié le secteur de Malley comme un des plus prometteurs de l'Ouest Lausannois, voire stratégique pour l'agglomération de Lausanne, les urbanistes se succèdent au chevet de Malley mais on ne peut que consulter des planches en couleurs. Pourtant le périmètre se compose notamment de friches, comme des terrains industriels et ferroviaires qui ne semblent attendre que les travaux commencent. Les CFF, la Poste et les Communes de Lausanne et de Renens sont les principaux propriétaires des parcelles.
A l'origine, les plans de développement prévoient cinq quartiers dotés d'une identité propre qui structureront le secteur: le Strip, le Censuy, le quartier du Chêne, Malley-Centre et le Martinet. Ils accueilleront au total plus de 10 000 emplois et 8400 habitants. Les travaux devraient faire de Malley un des plus grands chantiers urbains de Suisse.
Les CFF ont construit une nouvelle halte RER de Prilly-Malley qui va être inaugurée à la fin du mois de juin 2012. Un investissement de 80 millions au milieu d'une friche industrielle, on se réjouit vivement que la zone se développe! Et que les habitants prévus emménagent…
Malheureusement pour nous, le développement de Lausanne va se faire d'abord au Nord et au Sud, grâce à Métamorphose, l 'Ouest a été relégué en seconde division. Les priorités lausannoises sont ailleurs, ce que l'on peut comprendre vu l'état des finances de la Ville. En conséquence, les deux communes restantes ont décidés de s'unir et d'avancer ensemble pour un quartier baptisé Malley-Centre.
Malley-Centre est situé sur les communes de Renens et Prilly, au pied de la future halte RER. Cœur d'un futur morceau de ville appelé à se développer sur une des plus vastes friches urbaines de Suisse totalisant 80 hectares, Malley-Centre couvre 16 hectares et devrait accueillir quelque 2500 habitants et emplois grâce à la réalisation possible de 160 000 m² de plancher. Les constructions qui seront pour moitié destinées au logement, pourraient débuter dès 2014. Un concours international a été lancé sur «Malley Centre», dont les résultats viennent d'être rendus publics avec comme gagnants les bureaux In Situ/FHY tous deux de France. «Malley Centre» devra être caractérisé par des bâtiments référentiels importants. Les terrains – appartenant principalement aux CFF et à la Ville de Lausanne – accueilleront des équipements publics, des bureaux, des galeries marchandes, de l'hôtellerie et des logements.
Au départ on parlait de 18 000 habitants/emplois, actuellement le projet avance uniquement sur «Malley Centre» avec une possibilité de 2500 habitants/emplois, pas de quoi assécher la demande du marché de logements dans l'Ouest, surtout au rythme où on avance….

Une halte CFF à 80 millions de francs et pas une grue à l'horizon pour témoigner de la construction du quartier promis. (Photo Sébastien Féval)

La nouvelle gare va rester encore quelques années au milieu d'une friche, luxe suprême helvétique: une gare à 80 millions pour 1250 habitants dont les logements ne sont pas encore construits. Soit l'art de mettre la charrue avant les bœufs! La boule à gaz symbolise finalement bien cette friche industrielle en attente. On peut la voir de loin, mais elle ne sert plus à rien!
Les investissements c'est bien, j'en réclame souvent d'ailleurs, mais construisons vite autour de cette gare pour la rentabiliser d'une manière intelligente, notre région en a bien besoin.

S. Rezso
Président de la SICOL

La planification c'est bien, la réalisation c'est mieux!

Depuis quelques années, le SDOL (schéma directeur de l'ouest lausannois) fait avancer des projets dans l'Ouest Lausannois à grands renforts de planification et d'avant-projets, c'est un travail de grande qualité reconnu et salué par tous. Les planifications c'est bien, MAIS les réalisations c'est beaucoup mieux! Toute notre région attend impatiemment que les travaux commencent, puis finissent. La perspective de vivre dans un chantier permanent inquiète beaucoup nos commerçants.
Toutefois ces changements d'infrastructures sont nécessaires, mais les délais de réalisation sont particulièrement lents, même quand tout le monde est d'accord. Certes la lenteur est un défaut suisse, mais là nous allons battre les Bernois et facilement.

M comme Merci

MIGROS

Société coopérative Migros Vaud

50 ans de solutions

Boand & Maccagni sa

Boand & Maccagni SA – Installations sanitaires
Dépannage - Entretien - Rénovation

Rue de la Pontaise 23 - Case postale 62
CH - 1018 **Lausanne** 18
Tél. + 41 21 646 80 80
Fax + 41 21 646 86 42
boand.sanitaire@swissonline.ch
www.boand.ch

CAMANDONA
SOCIÉTÉ ANONYME

CRISSIER – LAUSANNE
Gland – Renens – St-Triphon – Collombey
Tél. 021 632 89 00 – Fax 021 632 89 01

Travaux publics
Construction de routes
Revêtements bitumineux
Bâtiment

Un service pour trouver sa voie à travers les réseaux

La promotion économique de l'association Lausanne Région a un nouveau visage en la personne d'Irina Sakharova Quitt. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir une prestation gratuite, au service de toutes les entreprises.

Lausanne Région, constituée de 29 communes regroupant 42% de la population vaudoise, forte de 13'000 entreprises et de plus de 180'000 emplois, a trouvé la perle rare en la personne d'Irina Sakharova Quitt pour reprendre la fonction de déléguée à la promotion économique à la suite du départ d'Ariane Rochat pour l'Asie.

Diplômée en management, en sciences politiques et en relations publiques, la nouvelle déléguée, entrée en fonction en février, est une professionnelle accomplie dans le conseil aux entreprises. Elle a œuvré pour le compte de sociétés et d'organisations suisses et internationales. Depuis 2003, elle était déléguée à la promotion économique du Canton de Genève.

Où s'inscrit la promotion économique de Lausanne Région parmi la multitude de structures et institutions au service des entreprises? Son rôle est d'apporter une valeur ajoutée dans le réseau existant des organismes de financement, de coaching, de promotion des hautes technologies. «Il s'agit de stimuler, dynamiser et soutenir un tissu économique régional très varié aussi bien dans les technologies, l'artisanat et le commerce.»

On peut gagner en efficacité dans l'orientation à travers ce réseau afin que les demandeurs puissent trouver des solutions à des problèmes allant de la recherche de locaux au coaching sur des business un peu particuliers. «Les gens ont beaucoup de questions pressantes quand ils commencent. Il s'agit de débroussailler les projets. Je suis en quelque sorte un acteur de premier conseil de proximité, un guichet unique auquel tout un chacun peut s'adresser. Et c'est gratuit».

La déléguée est principalement au service des entreprises qui ont la chance d'être présentes sur le territoire de Lausanne Région, mais elle est aussi à l'écoute de celles qui souhaitent s'y installer. «Cette région a un énorme potentiel en termes d'entrepreneuriat. Si beaucoup traversent une période difficile ces temps, le dynamisme pour créer une entreprise est très fort.»

Irina Sakharova Quitt. (Photo Sébastien Féval)

goutte Récupération SA

- Achat et vente de fers marchands et de matériel d'occasion
- Représentation gaz et matériel pour souder et découper
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA
Av. de Sévelin 22 - 1000 Lausanne 20 - Tél. 021 623 21 21 - Fax: 021 623 21 20
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch
Pont de la Venoge - 1026 Echandens - Tél. 021 701 20 97 - Fax 021 701 55 92

RECUPERATION RG SA
Zone industrielle La Guérite
1541 Sévaz (près d'Estavayer-le-Lac)
Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

Sortimo®
Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

1052 Le Mont s/Lausanne – Tél. 021 653 51 52

Alexander
Brioni
Canali
Ermenegildo Zegna
Fratelli Rossetti
Kiton
Longhi
Loro Piana
Luigi Borrelli
Ravazzolo
Tiber

A votre service depuis 1963

3, avenue de Rumine
CH-1005 Lausanne

Tél: 021 312 99 66
www.dimarinohomme.ch
Le parking Bellefontaine est à deux pas

«Il y a vraiment de très belles cartes à jouer à Lausanne»

Philippe Doffey succède à Michel Berney parvenu au terme de son mandat de président de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs.

Philippe Doffey est directeur de la division marketing et conseils des Retraites Populaires. Il a rejoint le comité de la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs en 2000. Il a été élu à la tête de l'association lors de l'assemblée générale le 22 mars dernier, succédant à Michel Berney parvenu au terme de son mandat.

Le nouveau président souligne combien l'association, forte de plus de 150 ans d'histoire, conserve un rôle important à jouer dans le paysage économique régional. «La terminologie devient certes un peu anachronique, dans le sens où il ne subsiste guère d'industrie à Lausanne où la répartition de l'activité économique tend à évoluer vers les sociétés de services, mais l'essentiel demeure. Il s'agit toujours pour la SIC de contribuer au développement de conditions cadre favorables pour l'ensemble de ses intervenants économiques. Et si les besoins des membres évoluent, ils demeurent importants.» De fait, les défis ne manquent pas, tant sur le long que sur le court terme.

«Il y a de belles cartes à jouer à Lausanne», se réjouit Philippe Doffey en considérant le développement de Métamorphose et le projet de métro M3. Mais rien n'est encore définitivement acquis dans un domaine comme dans l'autre. «La SIC a ici pour rôle de contribuer à la recherche de solutions pour que ces projets puissent être menés à terme. Pour ce qui est de Métamorphose, il s'agit de trouver le bon équilibre entre les activités de logement et les activités économiques. Je rappelle que la SIC qui a clairement soutenu Métamorphose et qu'elle continue de le faire. Pour ce qui concerne le M3, nous continuerons d'autant plus à nous battre en sa faveur que ce beau projet arrive maintenant à une étape importante et qu'il se trouve en concurrence avec d'autres dans le canton.»

Pour le court terme, les attentes des membres de la SIC ne sont pas moins fortes en matière de conditions d'accueil, au sens large, dans la ville de Lausanne. Celles-ci s'expriment notamment en termes de sécurité et de salubrité. «L'un des dossiers qui nous préoccupe est celui de la mendicité. La prise de position de nos membres est claire. Clients et collaborateurs sont extrêmement inconfortables par rapport à ce problème.» Rappelons que c'est la population lausannoise qui décidera lorsque lui sera prochainement soumise la question de l'interdiction de la mendicité par métier à la suite de l'aboutissement de l'initiative communal sur ce sujet.

Philippe Doffey ajoute: «Le magazine *Bilan* montrait récemment que les villes qui ont une approche plus volontariste, notamment en Suisse alémanique, parviennent à mieux régler les problèmes de sécurité et de salubrité. Ce sont deux points importants si l'on veut améliorer les conditions cadre pour les acteurs économiques et la population en général.»

Les temps ont changé non seulement le tissu économique lausannois, mais aussi la dimension de «la cour de jeu» selon l'expression de Philippe Doffey. Il rappelle en effet que le terrain est devenu plus large et qu'il ne s'arrête pas aux limites des limites communales. «Une seule SIC pour l'ensemble de l'agglomération ne serait toutefois pas souhaitable car cela risquerait au contraire de polariser les fronts plutôt que de favoriser le travail en bonne intelligence.

Philippe Doffey, nouveau président de la SIC Lausanne et environs. (Photo Sébastien Féval)

De plus, un tel rassemblement nécessiterait une dépense d'énergie qui pourrait mieux être mise à profit en prenant des positions communes tout en considérant l'histoire de chacune des associations de la région.». Et d'insister: «la SIC doit contribuer à rechercher l'harmonie et trouver des solutions. Elle n'est pas une entité polarisée, mais une force de proposition.»

Quel intérêt pour un acteur de l'économie locale à faire partie de l'association? «Cet intérêt est double, répond Philippe Doffey. Cela permet d'être plus présent dans le terrain économique de la région. Ensuite, être membre signifie que l'on est sensible au développement des conditions cadres pour les entreprises et les citoyens.»

Roger Gremper s.a.
FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE
Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble
Tél : 021 624 67 23
Fax : 021 624 69 42
Internet : www.grempersa.ch
E-Mail : info@grempersa.ch
AV. D'ECHALLENS 38
1004 LAUSANNE

Prix SIC et de la Ville pour la formation des apprentis

Lancé en 2003, et depuis quatre ans couplé avec une distinction similaire offerte par la Ville, le Prix SIC et Ville de Lausanne pour la formation professionnelle récompense en espèces chaque année deux employeurs qui ont engagé pour la première fois un ou une apprenti(e).

L'engagement de la SIC en faveur de la formation professionnelle est ancré dans l'histoire, notamment depuis la création de l'école Epsic à Lausanne, école dont le nom et la mission survivent dans les esprits à toutes les évolutions de législation.
Cet engagement s'exprime aujourd'hui dans la formation continue notamment, ainsi que par la remise annuelle d'un prix en espèces à un employeur qui a formé pour la première fois un ou une apprenti(e) ou qui s'engage de manière significative pour la formation professionnelle.
Lancé en 2003, ce prix SIC est couplé depuis quatre ans à une distinction similaire octroyée par la Ville de Lausanne. Ce sont ainsi deux entreprises qui bénéficient chaque année de cette récompense.
Les lauréats reçoivent chacun 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage. Et si l'apprenti(e) réussit ses examens finaux, il ou elle touche 500 francs pour la récompense de ses efforts.

Pour participer
Les candidatures pour le Prix 2012 de la SIC et de la Ville de Lausanne en faveur de la formation professionnelle sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Le règlement se trouve sur le site internet de la SIC (www.sic–lausanne.ch) et sur celui de la Ville de Lausanne (www.lausanne.ch). En voici les lignes essentielles.

Le prix est décerné, par ordre de priorité, à deux entreprises:
– Qui engagent pour la première fois un ou une apprenant(e).
– Qui auront été créées récemment.
– Dont le premier apprenant ou la première apprenante se trouve déjà en cours de formation.
– Qui s'engagent de manière significative pour la formation professionnelle.

Les entreprises qui désirent participer doivent être membres de la SIC ou s'engager à le devenir dans les meilleurs délais. Elles doivent, au surplus, remettre au secrétariat de la SIC un dossier composé des éléments suivants:
– Lettre de motivation relative aux raisons de la participation.
– Copie du contrat d'apprentissage.
– Copie de l'inscription au registre du commerce.
Les dossiers de candidature sont examinés par une commission paritaire formée de représentants de la SIC et de la Ville de Lausanne. Ses décisions sont sans appel.

Enfin, les deux entreprises lauréates s'engagent à recevoir, dans leurs locaux, au moins avant le début de l'apprentissage, mais en tous les cas une fois par an durant toute la durée de celui-ci, une délégation de la commission paritaire qui s'assurera de la bonne marche de la formation.

Chaque année,
plus de 100'000 patients * font
confiance à la Clinique de La Source

Votre assurance de base ne suffit pas pour bénéficier, en cas d'hospitalisation, des privilèges de notre Clinique !

Seule une assurance complémentaire PRIVÉE ou SEMI-PRIVÉE est votre sésame pour être l'un des 4'000 patients hospitalisés à la Clinique de La Source et bénéficier ainsi :

- d'une prise en charge rapide
- de la compétence de 360 médecins indépendants et 450 collaborateurs hautement qualifiés et dévoués
- d'une technologie de pointe
- d'un service hôtelier 5 étoiles.

La Clinique de La Source est conventionnée avec TOUS les Assureurs maladie !

Nos 10 lits «publics», réservés aux patients avec une assurance de base seulement, sont destinés aux urgences et à la chirurgie robotique, en collaboration avec le CHUV.

* y compris ambulatoires, radiologie, laboratoire, radio-oncologie, physiothérapie, etc …

THE SWISS LEADING HOSPITALS
Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse
Tél.+41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66
www.lasource.ch
clinique@lasource.ch
EFQM Recognised for excellence

SIC – Rapport d'activité 2011

1. INTRODUCTION

La 151e assemblée générale ordinaire de la SIC s'est tenue le 24 mars 2011 à Beaulieu Exploitation à Lausanne.
Le comité de la SIC est composé de 26 personnes au maximum. Les candidats proposés lors de l'assemblée générale sont approchés sur la base de la branche d'activité dans laquelle ils travaillent et doivent être reconnu dans la profession.
Le comité exécutif a été informé de la démission de trois membres. Il s'agit de tout d'abord de M. Philippe Braun de la régie immobilière du même nom. Ce dernier a rejoint le comité de la SIC en 1996. M. Grobéty directeur financier à la Vaudoise assurance, arrivé au comité en 1990, il démissionne après 20 ans au sein du comité. Enfin M. Kolly, directeur financier à Beaulieu exploitation a décidé de se retirer au profit de M. Béat Kunz, directeur général de la même société. M. Kolly est entré au comité en 2008.
Ces trois membres qui auront beaucoup compté pour la SIC sont ici remerciés chaleureusement de leur collaboration bénévole et désintéressée.
En remplacement de MM. Braun, Grobéty et Kolly le comité a le plaisir de proposer trois nouvelles candidatures.
Tout d'abord M. Béat Kunz, Directeur général de Beaulieu Exploitation SA et membre de la direction de MCH, Salons et Infrastructures à Bâle. Ensuite M. Henri-Pierre Monney, directeur adjoint et responsable du secteur PME pour la région de Lausanne de la BCV. Enfin, M. Alain Kurzen, administrateur de la société familiale Menetrey SA qui œuvre dans le domaine du paysagisme.
Enfin, les participants ont eu le plaisir d'accueillir à l'issue de la partie statutaire, M. Yves Loerincik co-fondateur de la société Quantis, qu'il dirige depuis 2006.
M. Michael Friedrich cofondateur de la société Aïmago SA qu'il dirige depuis 2008 et qui a obtenu en 2010, le prix Vigier de la meilleure start-up en Suisse.
Et enfin, M. Jean-Baptiste Keller. Il occupe la fonction de CEO de Pomelo Sàrl spécialisée en produits pour le marketing en rapport avec le comportement visuel du consommateur.

2. MEMBRES

La SIC a passé de 1278 membres au 31 décembre 2010 à 1254 membres au 31 décembre 2011.

3. DÉMARCHE FONDAMENTALE

3.1. Formation professionnelle

Notre engagement dans les écoles professionnelles est détaillé plus loin par le biais de rapports spécifiques.
En 2011, la SIC a attribué pour CHF 13000.- de prix, remis lors de cérémonies à des apprentis ou étudiants méritants, à la HEIG-VD, à l'EPSIC, à l'ESECO, à l'EPCL et à M. Elias Chevalley.
La SIC et la Ville de Lausanne ont récompensé deux entreprises de la région pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Ainsi, le prix de la SIC, dont le but est de soutenir une entreprise créant pour la première fois une place d'apprentissage ou déployant des efforts significatifs pour la formation d'apprentis, est distribué à deux entreprises différentes. Pour l'édition 2011, les lauréats sont Ernesto's coiffure, à Lausanne et Mécatrotec SA à Lausanne. Ces dernières obtiendront CHF 300.-/mois durant toute la durée de l'apprentissage. La SIC et la Ville de Lausanne continueront chaque année à octroyer ce prix afin d'encourager les employeurs de notre région à former des apprentis. Le règlement de ce prix est à disposition sur le site de la SIC (www.sic-lausanne.ch).

3.2. Relations avec les autorités communales

DECLIC dont la SIC est membre, continue à jouer le rôle de plateforme d'échange entre les autorités et les milieux économiques.
Cependant la SIC s'engage aussi directement dans certains dossiers, comme par exemple pour l'initiative communale qui a été lancée et qui a abouti en 2011 qui entend interdire la mendicité par métier sur le territoire lausannois. En effet, le comité a décidé de soutenir les initiants par le biais d'une participation financière et en informant les membres de l'association. Il va de soi que ce soutien sera confirmé au moment de la campagne qui sera menée avant la votation communale.
Par ailleurs, 2011 aura été marquée par la démission de Me Jean Heim à la présidence de DECLIC et du Conseil de fondation du City Management. Ce dernier c'est fortement engagé dans la vie économique lausannoise, puisqu'il avait accepté la présidence de DECLIC en 2003 et celle du Conseil du City Management en 2007.
Me Heim n'a cessé durant toutes ces années de défendre les intérêts des milieux économiques lausannois et de manière totalement désintéressée. Il est ici chaleureusement remercier pour son engagement sa fidélité.
Afin de remplacer Me Jean Heim, le comité de DECLIC lors de sa séance du 7 septembre 2011 a élu à l'unanimité M. Michel Berney, actuel président de la SIC à la tête de l'association économique faitière lausannoise. Au surplus compte tenu des relations très étroites entre DECLIC et le City Management, le Conseil de fondation de ce dernier a décidé de nommer M. Michel Berney à la présidence.
Toujours dans le registre des fonctions, Mme Helena Druey a été nommée City Manager depuis le 1er avril. Elle assume aussi le secrétariat de DECLIC depuis cette date. Mme Druey remplace ainsi M. Christian Masserey qui assumait ces fonctions jusqu'alors.
Enfin la SIC continue à s'intéresser et à défendre les intérêts des milieux économiques lausannois dans le cadre des projets d'infrastructures et de transports de l'agglomération Lausanne-Morges. Ainsi, M. Christian Masserey, représente la SIC au sein du groupe des Axes Forts mis sur pied par l'Etat de Vaud afin d'informer régulièrement les acteurs concernés sur les grands projets de transports comme par exemple le Tram en Renens et le Flon ou encore le projet de M3 à Lausanne

3.3. Contacts avec d'autres associations

DECLIC a été la cheville ouvrière du projet de City Management mis en place en 2007. Malheureusement, ce projet n'a pas réussi à convaincre sous la forme proposée, alors que le modèle avait fait ses preuves dans d'autres villes de Belgique et du Canada. Compte tenu des moyens plus limités liés à l'abrogation de la taxe communale qui permettait de financer le City Management, ce dernier a fonctionné sous une version plus légère en 2010 et 2011 en mettant l'accent sur l'organisation des Fêtes de Noël ainsi que sur des actions à valeur ajoutée de type Dring Dring. Le mandat de DECLIC ayant été repris par Mme Helena Druey au mois d'avril 2011, il lui a été demandé, en tant qu' «œil neuf», d'analyser le City Management tel qu'il était jusqu'à ce jour et d'évaluer si ce dernier avait encore sa raison d'être.
Après avoir pris contact avec les acteurs principaux du commerce de détail, il en est ressorti que le City Manage-

ment avait encore un sens. L'accent ne devait toutefois plus être mis sur l'organisation de manifestations (à part les Fêtes de Noël) qui n'amène qu'une clientèle marginale dans les commerces, mais plutôt sur le développement d'une interface avec la Ville pour traiter des sujets qui ont un impact direct sur le commerçant comme les questions de sécurité, de propreté, d'accessibilité, de police du commerce etc… Il a aussi été souhaité que nous puissions y intégrer d'autres acteurs économiques, comme les régisseurs et les propriétaires d'immeubles: l'objectif étant que le City Management est l'affaire de tous. Ces propositions ont été accueillies très favorablement par le Conseil de Fondation du City Management le 1er décembre 2011, date à laquelle, le nouveau président de DECLIC, M. Michel Berney, a également pris ses fonctions comme président du Conseil du City Management.
Enfin, la grande nouveauté est que deux membres, l'ACL et le Trade Club ont décidé de miser sur leurs points communs et de ne parler que d'une seule voix. Quelle avancée! Bref, 2011 c'est l'année où DECLIC a repositionné le City Management, préparé la stratégie pour les 3 prochaines années avec d'autres projets qui soutiendront les commerçants dans leurs efforts commerciaux et qui contribueront à développer l'attractivité de la Ville.

3.4. Manifestations organisées pour les membres de la SIC

En ce qui concerne les manifestations organisées par la SIC, il faut relever les petits-déjeuners débat et la conférence d'automne qui rencontrent toujours un bon succès.
Ainsi, 46 personnes ont participé au petit-déjeuner du 18 février. A cette occasion, divers candidats à la Municipalité, soit Messieurs Olivier Français, Grégoire Junod, Benjamin Leroy-Beaulieu, Axel Mrion, Jean-Yves Pidoux et Philippe Stauber, ont reçu un accueil chaleureux à leur présentation.
Le 7 octobre, près de 47 personnes ont eu le plaisir d'entendreur M. Michel Buthion, directeur de projet des tl, qui s'est exprimé sur le thème «Tram t1 entre Renens et le Flon».
La conférence d'automne, du 30 novembre 2011 à l'Ecole hôtelière de Lausanne, a également permis à plus de 100 personnes d'entendre MM. Michel Rochat (directeur EHL) et Claude Petitpierre (directeur Lausanne Tourisme) sur le thème «EHL acteur économique au service de sa région».

3.5. Commissions et collaborations

3.5.1. Commissions internes :

Information et périodique
La commission de rédaction de la revue *Economie Région Lausannoise (ERL)* avait annoncé dans le rapport annuel de l'année dernière qu'elle entendait porter le nombre de tirage à 5 000 exemplaires. Cet objectif a été atteint lors de l'envoi du 4e numéro d'*ERL* de l'année écoulée.
La commission s'est réjouie des échos positifs des lecteurs quant aux choix des sujets traités. En effet, comme cela avait été annoncé, la SIC entend poursuivre sa politique rédactionnelle qui consiste à traiter de sujets bien évidemment d'actualité mais surtout qui intéressent directement les entreprises du grand Lausanne.
En effet, la région lausannoise est en pleine mutation avec une augmentation annoncée de plus de 120 000 habitants/emplois d'ici à 2030. Il en résulte des projets d'envergure comme «Métamorphose» ou encore la réalisation d'un tram entre Renens et le Flon. Des projets à plus long termes auront d'importantes incidences sur les activités économiques de notre région avec la question du contournement autoroutier de Morges, la construction d'une nouvelle jonction autoroutière à la hauteur d'Ecublens sans oublier la probable réalisation d'un M3 à Lausanne.
Bref, autant de sujets qui intéressent directement l'économie régionale et par définition nos membres.
Une mention particulière de remerciements va à M. Georges-Marie Bécherraz, journaliste et rédacteur de la revue, qui depuis des années réalise un important travail pour la SIC.

3.5.2. Commissions externes (délégués SIC) :

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
La Commission n'a pas siégé en 2011.

Conseil des transports publics de la région lausannoise
Le Conseil des transports, présidé par Madame Anne-Marie Depoisier, réunit quatre fois par an une dizaine d'associations représentatives des activités de la région lausannoise. A cette occasion les représentants des TL ont abordé des thèmes importants pour l'évolution, le développement et l'avenir des Transports Publics de la région en laissant largement la parole aux participants, citons quelques exemples, notamment:

- La présentation du plan de réalisation du futur tram «Renens –Flon» accompagné d'un film d'animation très représentatif. Ce thème a été repris lors d'un petit déjeuner-conférence de la SIC.
- Les nouveaux projets relatifs à l'information des voyageurs en temps réel dans les véhicules.
- La mise en service en 2 étapes du projet Réseau 2012 avec des enjeux importants tels que la desserte des gares de l'Ouest (Renens et Prilly –Malley) et une meilleure desserte du site EPFL – UNIL.
- La vison 2025 avec les objectifs stratégiques dont en particuliers l'accompagnement du développement de l'agglomération lausannoise et celui du Canton tout en pérennisant le développement de l'entreprise.

La politique de communication des TL se veut transparente et la participation de la SIC dans le contexte global du projet «Métamorphose» et des «Axes forts» en particulier revêt une importante toute particulière.

Promotion économique de Lausanne Région
Depuis la régionalisation de la promotion économique au sein de Lausanne Région en 1998, la SIC siège au sein de la commission éponyme. Celle-ci s'est réunie deux fois en 2011, sous la présidence de Mme Suzanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix et représentante du secteur ouest de l'association. Les séances ont ainsi pour dessein de rapporter l'activité opérationnelle de l'office; en voici quelques-unes pour l'année 2011:

Guichet entreprise: Les aides directes d'appui à la création et au développement des entreprises couvrent des thématiques comme:
- l'analyse des projets
- l'appui à l'élaboration du plan d'affaires
- la mise en contact avec les organismes publics et privés compétents, mais également avec un réseau de partenaires régionaux
- la facilitation des démarches administratives
- les aides à la recherche de terrains à vocation «activités» et de locaux commerciaux
- les conseils en matière de fiscalité
- la recherche de financement
- l'appui à l'élaboration des dossiers de demandes de permis de travail.

Loi sur l'appui au développement économique (LADE): Dans le cadre de la LADE, 25 demandes de soutien financier (aides à fonds perdus) ont été adressées au département promotion économique. 16 d'entre elles ont fait l'objet d'un préavis qui ont été acceptés par le Département de l'économie.
De plus, les deux départements que sont «agglomération» et «promotion économique» ont répondu à la consultation de la PADE – Politique cantonale d'Appui au Développement Economique.

Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL): Pour la neuvième année consécutive, les Trophées PERL ont été remis. Il s'agit de récompenser, à hauteur de CHF 90 000.- des projets régionaux pour leur innovation et leur créativité. eSmart

technologies (développement d'une prise intelligente calculant la consommation d'électricité dans les foyers et entreprises), MindMaze (développement d'un outil de simulation "portable" permettant aux patients de mieux appréhender la rééducation après un AVC), HGuitare (développement d'une plateforme Internet d'apprentissage de la guitare), Degonda Rehab SA (développement d'un fauteuil roulant conjugant rotation à 360° et 4 roues motrices), ont été primés par un Jury, présidé par le Syndic Daniel Brélaz et composé de représentants du monde économique, politique, académique et de la presse.

CapitalProximité: Depuis la création de CapitalProximité par les associations régionales (1998), la déléguée de la promotion économique est présente au comité directeur. Celui-ci a travaillé principalement sur un nouveau modèle économique qui se veut être un outil inter-cantonal et ainsi bénéficié d'un soutien financier de la Confédération.

3.5.3. Formation professionnelle:

Ecole professionnelle EPSIC
La rentrée scolaire d'août 2011 s'est effectuée sous les meilleurs auspices, le nombre d'élèves s'est consolidé puisque 3808 apprentis ont été accueillis (3792 en 2010).
Alors que les effectifs se sont stabilisés dans la plupart des secteurs, celui du domaine de l'électricité révèle une notable progression.
Les possibilités d'accueil du bâtiment ont été atteintes puisque les 80 salles de cours et laboratoires sont occupés à 100% durant 3 jours par semaine, d'où de fortes contraintes dans l'établissement de l'horaire. La marge de manœuvres est donc faible et, de facto, il est impossible d'accueillir de nouvelles professions.
Lors de la dernière session d'examens CFC des apprentis vaudois, l'EPSIC a enregistré un taux général de réussite supérieur à 84%. Les causes des échecs sont réparties comme suit:
- Théorie + pratique: 10,7%
- Pratique uniquement: 3%
- Théorie uniquement: 2,3% (cours professionnels)

Les échecs spécifiques aux cours professionnels théoriques sont donc rares.
Pour rappel, l'EPSIC est chargée de l'enseignement théorique dans les filières de préapprentissage, de maturité professionnelle technique (MPT), de certificat fédéral de capacité (CFC), d'attestation fédérale professionnelle (AFP) et de formation élémentaire. Cette dernière devant disparaître dès août 2012, un délai a été imparti aux associations faîtières pour concevoir des ordonnances AFP dont les classes devaient remplacer celles de formation élémentaire. Une prolongation du délai de dépôt des ordonnances susmentionnées vient d'être adressée à l'OFFT par les cantons romands, soucieux d'offrir à des jeunes faiblement scolarisés des possibilités de formation dans des domaines (bâtiment par exemple) où des possibilités existaient jusqu'à ce jour. Décision à donc été prise par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) de maintenir provisoirement les formations élémentaires, pour autant que les associations professionnelles concernées donnent leur accord.
Après l'entrée en vigueur de la Loi cantonale sur la formation professionnelle en 2009 et celle du règlement y afférant en 2010, un règlement interne à l'école vient d'être adopté et validé en décembre 2011 par Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture. L'article 7 précise notamment:
Après consultation des milieux économiques concernés et approbation de sa composition par la DGEP, le Conseil d'Ecole, à l'exception du représentant de la Conférence du corps enseignant, est désigné par le directeur de l'établissement. Son président est désigné par les membres du Conseil d'Ecole.
Le Conseil d'Ecole est nommé, à l'exception du délégué du corps enseignant, pour une durée de cinq ans et est composé de 11 à 15 membres, soit:

Le Conseil d'Ecole est nommé, à l'exception du délégué du corps d'enseignant, pour une durée de cinq ans et est composé de 11 à 15 membres, soit:
- d'un président, rééligible annuellement, issu d'une profession représentée dans l'établissement
- d'un ou de plusieurs représentants des métiers concernés issus des associations professionnelles ou des milieux économiques. La SIC (Société Industrielle et commerciale de Lausanne et environs) a, au minimum, un représentant
- d'un ou plusieurs représentants des organismes offrant des prestations aux apprentis
- un ou plusieurs représentants des collectivités publiques
- un ou plusieurs représentants des syndicats
- du représentant du corps enseignant
- du directeur de l'Ecole.

Les cinq domaines de l'Ecole sont représentés au sein du Conseil d'école. A plus d'un titre donc, la SIC de Lausanne sera représentée.

3.5.4. Institution

Logement Idéal
En 2011, malgré les efforts déployés par les dirigeants dans le cadre de projets de construction ou d'acquisition, il n'y a pas eu de concrétisation, le marché de l'immobilier étant tendu. Une étude pour évaluer les possibilités de densification du parc actuel a été entreprise. Au vu du manque d'objets, il a été décidé d'entreprendre la rénovation complète des immeubles Ancien-Stand 20 et 22 à 28, soit:
- Transformation des chaufferies et introduction du chauffage à distance
- Remplacement des distributions d'eau froide et chaude et écoulements
- Changement et modernisation des sanitaires et cuisines pour 136 appartements
- Sans négliger l'entretien des autres immeubles de Logement idéal SC.

Le parc immobilier de Logement Idéal compte 1194 logements, 53 locaux commerciaux et 498 places de parc intérieures et extérieures. Le 95 % des logements sont subventionnés et le 82% sont construits sur des terrains en droit de superficie principalement sur la Commune de Lausanne.
Le président et le trésorier ont été invités par la Ville de Lausanne à une séance d'information et de présentation du projet de réalisation d'un écoquartier aux Plaines du Loup dans le cadre du programme «Métamorphose» dont le début des travaux devrait se situer fin 2013 début 2014.

Notre logo a été rajeuni et un site Internet www.logement-ideal.ch a été créé.
S'agissant des prêts hypothécaires, de nombreux taux fixes ont été cristallisés avec des échéances de 2011 à 2017 dont les intérêts oscillent entre 2,06 et 2,83 %. La situation financière et saine et équilibrée. L'exploitation des immeubles est stable et leur rentabilité tout à fait satisfaisante.

4. LES ORGANES DE LA SIC

4.1. *Comité exécutif*

Président:

M. **Berney** Michel, directeur général, Advantage SA, Reverolle

Vice-président:

M. **Doffey** Philippe, directeur, Retraites Populaires Lausanne

Secrétaire général:

M. **Masserey** Christian, secrétaire patronal, Centre Patronal, Paudex

Membres:

Mme **Mesple-Moser** Caroline, directrice et administratrice, agence Moser Design SA, Lausanne

MM. **Walther** Michel, directeur général, Clinique La Source, Lausanne
Paris Christophe, administrateur, Valentine Fabrique SA, Ecublens

4.2. *Comité*

Membres:

MM. **Boand** Claude-Alain, administrateur, Boand & Maccagni SA, installations sanitaires, Lausanne
Boillat Christian, administrateur, confiserie Boillat, St-Prex
Bovet Philippe, administrateur, Bovet Tissus SA, Lausanne
Décoppet Martial, directeur adjoint, Credit Suisse, Lausanne
Delapierre Jacky, agent général, Vaudoise Assurances, Lausanne
Ehrensperger Hannes, architecte SIA, CCHE Architecture SA, Lausanne
Fellrath Mario, ingénieur civil, Ingeni SA, Lausanne
Galé Pierre-Alain, administrateur, Bertholet + Mathis SA, Lausanne
Goutte Gilles, administrateur, Goutte Récupération SA, Lausanne
Heim Jean, Dr en droit, avocat, Lausanne
Kunz Beat, directeur général, MCH Beaulieu Lausanne SA
Kurzen Alain, administrateur, Menetrey SA, Boussens
Leuba Nicolas, administrateur-délégué, DHR Gérance Immobilière SA et Elios Sàrl, Pully
Noverraz Pierre, notaire, Lausanne
Pernet Jacques, Hôtel Bellerive, Lausanne
Monney Henri-Pierre, directeur adjoint, BCV, Lausanne
Pernet Jacques, administrateur, Bellerive Management SA, Lausanne
Perret Francis-Luc, vice-président, EPFL, Lausanne
Petitpierre Claude, directeur, Lausanne Tourisme, Lausanne
Strebel Jean-Pierre, directeur général, Union cycliste internationale, Aigle

Vérificateurs des comptes:

MM. **Barone** Pascal, Lunetterie Pépinet, Lausanne
(1er vérificateur) **Magnenat** Yves *(2e vérificateur.)*

Pas de suppléant en 2011 (décès de M. Mermillod et empêchement de M. de Mercurio)

Membres d'honneur de la société:

MM. **Bonnard** François
Bovard Louis-Philippe
Imoberdorf Charles
Wicht Jean-Pierre

Siège de la société:

Petit-Chêne 38, CP 1215, 1001 Lausanne
Tél.: 021 796 33 29 – Fax: 021 796 76 30
e-mail: info@sic-lausanne.ch

5. RÉPARTITION DES CHARGES AU SEIN DU COMITÉ

Commissions internes
Elles sont formées en fonction des actions et objectifs.

a. Information et périodique:
Mme Caroline Mesple-Moser
MM. Georges-Marie Bécherraz
Michel Berney
Gilles Goutte
Christian Masserey
Pierre Noverraz
Stéphane Rezso

b. Urbanisme et transport:
MM. Mario Fellrath
Nicolas Leuba
Jacques Pernet
Hannes Ehrensperger

c. Promotion économique:
MM. Martial Décoppet
Jacques Pernet
Jean Heim

d. Commission formation professionnelle:
MM. Philippe Bovet
Jean Heim
Nicolas Leuba

Commissions externes (représentants SIC)

Conseil Logement Idéal
MM. Mario Fellrath
Nicolas Leuba
Philippe Doffey
Pierre Noverraz

Association DECLIC
MM. Jean Heim jusqu'en août,
Michel Berney et
Philippe Doffey depuis septembre

Conseil des transports publics de la région lausannoise
M. Michel Berney

Conseil d'établissement de l'EPSIC
MM. Jean Heim
Christophe Paris

Commission consultative d'urbanisme et des transports (CCUT)
M. Hannes Ehrensperger

Commission de promotion économique de Lausanne Région
M. Martial Décoppet

Groupe de concertation Axes forts (PALM)
Commission CIO - Capitale Olympique
M. Christian Masserey

Conseil de fondation du City Management
M. Michel Berney

Conseil de fondation BD-FIL
M. Jean Heim

Mechanical Attraction
louiserard.ch

Louis Erard
SWISS MECHANICAL WATCHES

GUILLARD
HORLOGERS JOAILLIERS
LAUSANNE

1, PLACE DE LA PALUD 5, AV. DE CHAILLY

RP Entreprise

Facilitez-vous la vie tout en offrant davantage à vos collaborateurs

Cela est possible grâce à une gestion efficace et adaptée de la caisse de retraite de son entreprise, et des prestations sociales de qualité.

Tout entrepreneur sait combien le capital humain est important, et des prestations sociales attractives sont souvent une source de motivation déterminante pour les employés.

Avec Retraites Populaires, vos employés profiteront d'un plan de prévoyance solide et de conseils fiables pour la préparation de leur retraite. Aujourd'hui, plus de 2300 PME nous font confiance.

Contactez-nous : 021 348 26 26 - www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires